



Association
des amis
de l'île de
la Platière



Bilan de la mise en oeuvre du document d'objectifs

Moyenne vallée du Rhône
et Basses vallées de la Drôme et du Roubion

sites : FR 820 1749 – FR 820 1677 – FR 820 1678 – FR 820 1679

Stéphane PISSAVIN

Décembre 2004

Financé par :



Rue César Geoffray
38550 SABLONS

Téléphone :
04 74 84 35 01
Télécopie :
04 74 84 24 18

SOMMAIRE

Introduction

1	Etat de réalisation des mesures de gestion, actions et objectifs.....	2
1.1	Vue d'ensemble pour la moyenne vallée du Rhône.....	2
1.1.1	Taux de réalisation.....	2
1.1.2	Indicateurs de suivi de la mise en œuvre.....	5
1.2	Analyse par pSIC.....	5
1.2.1	Milieux alluviaux et aquatiques de l'île de la Platière.....	6
1.2.2	Milieux alluviaux du Rhône aval.....	7
1.2.3	Milieux aquatiques et alluviaux de la basse vallée de la Drôme.....	8
2	Facteurs influençant la mise en oeuvre.....	10
3	Bilan administratif et financier de la mise en œuvre.....	11
3.1	Evolution de la charge de travail et des budgets.....	11
3.2	Comparaison avec la programmation du docob.....	13
4	Consultation des partenaires et leur perception de la mise en œuvre.....	14
5	Evaluation du contenu du docob.....	16
6	Actualisation des connaissances (habitats naturels et espèces) et suivi scientifique.....	17
6.1	L'état des connaissances en 2004.....	17
6.2	Pertinence des limites du site par rapport aux objectifs de conservation.....	18
	Conclusion.....	19
	Annexes.....	20
1.	Résultats détaillés par Mesure de gestion de l'état de réalisation (disponibles sur demande).....	20
2.	Cartographie des mesures de gestion spécifiques aux habitats naturels.....	20

Introduction

Le document d'objectifs Natura 2000 pour les sites de la moyenne vallée du Rhône et les basses vallées de la Drôme et du Roubion est arrivé à échéance. Validé en décembre 1998, il était convenu que ce document couvre, par sa programmation, la période 1999 à 2004, soit six années. Si aujourd'hui on ne parle plus de "durée de validité" du document d'objectifs (abrégé Docob), puisqu'il s'agit d'un document de programmation à long terme qui ne se "termine" donc pas, le besoin d'un bilan de l'application depuis 6 ans est certain.

En effet, ce Docob a été réalisé dans le cadre d'un programme test à l'échelon national, car la procédure Natura 2000 était toute nouvelle, et il n'existait pas de cadre juridique et administratif à cette démarche. Un guide méthodologique national pour l'élaboration des documents d'objectifs a d'ailleurs été réalisé dans le cadre de ce programme.

Depuis 2001, les conditions d'application de Natura 2000 en France sont établies par l'Ordonnance n° 2001-321 du 11 avril 2001 et les décrets d'application du 8 novembre (n° 2001-1031) et du 20 décembre 2001 (n° 2001-1216). Plusieurs circulaires sont venues préciser les modalités de mise en œuvre concrète de la démarche au niveau local. Le contenu type d'un Docob est maintenant précisé, de même que les modalités pour la signature de contrats pour la réalisation d'opérations de gestion. C'est aussi pour cela que le docob de la moyenne vallée du Rhône doit être mis à jour.

Après six ans de mise en œuvre du Docob, un bilan et une mise à jour s'imposent donc et s'organiseront en deux documents distincts :

Le bilan de la mise en œuvre du Docob : il s'agira de présenter une synthèse de l'ensemble des réalisations depuis 6 ans comparées au programme prévisionnel, proposer des résultats sous forme d'indicateurs qui pourront être utilisés pour un suivi à long terme de la mise en œuvre, identifier les problématiques et points de blocages ainsi que la perception de la démarche par les principaux partenaires.

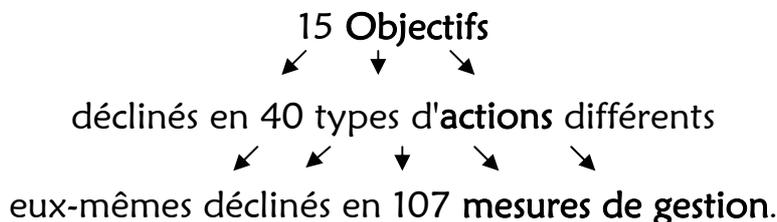
Il faut préciser que la programmation du docob comprenait d'autres parties en matière d'évaluation de la démarche, telles que la mise à jour des cartographies d'habitats, usages, état des lieux, etc.

Faute de budget pour réaliser ce travail, le bilan présenté ici est donc partiel. Il met en évidence les actions réalisées, mais pas leur efficacité en termes de maintien du bon état de conservation des habitats et des espèces. Certaines informations manquent également sur l'état de réalisation de l'objectif de mise en cohérence des politiques publiques car non collectées.

La mise à jour du Docob : dans ce document (tome séparé), il est proposé une actualisation des objectifs et des actions à partir des résultats du bilan, de même qu'une nouvelle planification pour leur réalisation. Des cahiers des charges sont proposés par types d'habitats et d'actions pour servir de base aux futurs contrats de gestion.

1 ETAT DE RÉALISATION DES MESURES DE GESTION, ACTIONS ET OBJECTIFS

Le document d'objectifs prévoit 3 niveaux de propositions :



En parallèle, ces propositions sont rassemblées par Thèmes génériques au nombre de 5 :

- Information, communication, pédagogie
- Gestion de l'hydrosystème
- Amélioration des connaissances et suivi
- Gestion des habitats naturels
- Mise en cohérence des politiques publiques

L'analyse a porté sur les taux de réalisation à chaque niveau de propositions, depuis le plus précis (mesures) jusqu'au plus générique (objectifs puis thèmes). On ne peut en effet estimer l'atteinte d'un objectif qu'après avoir fait le bilan de la réalisation des mesures qui en sont la déclinaison.

Les résultats sont présentés tout d'abord pour l'ensemble du site Moyenne vallée du Rhône, puis individuellement pour chacun des 4 pSIC¹. Les résultats détaillés sont disponibles sur demande.

1.1 Vue d'ensemble pour la moyenne vallée du Rhône

1.1.1 Taux de réalisation

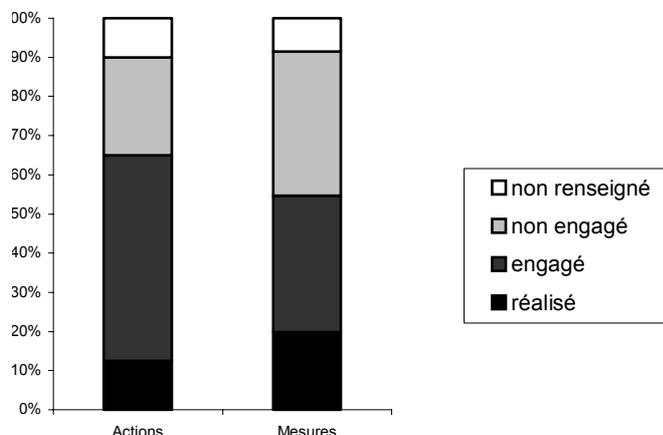
N.B. : Une proposition est considérée comme totalement réalisée (ou atteinte dans le cas des objectifs) lorsque tous les éléments qui la composent (par exemple toutes les mesures d'une action, toutes les actions d'un objectif,...) sont achevés. Si certains éléments sont engagés mais pas achevés, la réalisation est partielle.

➤ Au niveau des Mesures de gestion

- 20 % des mesures ont été totalement réalisées
- 33 % ont été engagées et partiellement réalisées
- 38 % n'ont pas été engagées
- 8 % dont l'état de réalisation ne peut pas être estimé

➤ Au niveau des Actions

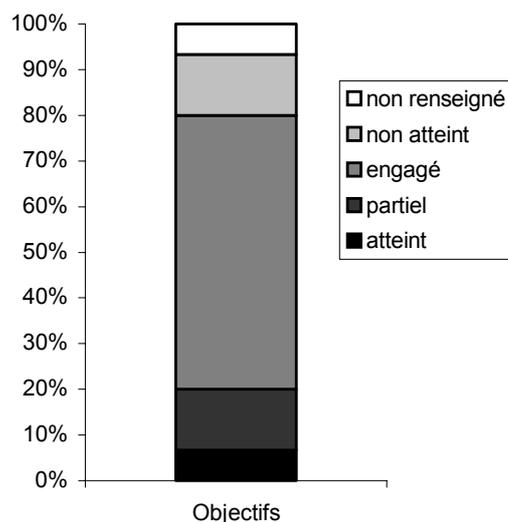
- 12 % des actions ont été totalement réalisées
- 50 % ont été engagées et partiellement réalisées
- 27 % n'ont pas été engagées
- 10 % dont l'état de réalisation ne peut pas être estimé



¹ pSIC : proposition de Site d'Importance Communautaire

➤ *Au niveau des Objectifs*

- 1 objectif est totalement atteint
- 2 sont partiellement atteints (la plupart des mesures sont au minimum engagées)
- 9 non atteints mais pour lesquelles la démarche est engagée (beaucoup de mesures ne sont pas encore engagées)
- 2 ne sont pas atteints
- 1 ne peut pas être évalué actuellement
- 1 objectif n'était pas prévu au docob mais s'est révélé nécessaire (l'animation locale)



Code	Objectif	Etat de réalisation et nombre de mesures de gestion					Bilan de réalisation des objectifs
		***	?	oo	eo	ee	
ADM	Mettre en œuvre le docob	1					nouveau
COM 1	Information spécifique des propriétaires concernés	1			3	3	partiel
COM 2	Promouvoir une valorisation touristique et pédagogique du site			3	1		non atteint
HAB 1	Promouvoir une approche sylvi environnementale					4	atteint
HAB 2	Mener une politique de gestion conventionnelle des forêts alluviales (ou à titre subsidiaire d'acquisition)			1	4		engagé
HAB 3	Intégrer la préservation des habitats naturels et habitats d'espèces dans l'entretien courant des espaces riverains des cours d'eau (francs bords)			12	12		engagé
HAB 4	Maintenir et/ou restaurer les prairies alluviales dans un état de conservation favorable			1	4	6	partiel
HAB 5	Maintenir et/ou restaurer les habitats aquatiques dans un état de conservation favorable		2	10	4	3	engagé
HYD 1	Maintenir ou retablir les connexions longitudinales et laterales			3		1	engagé
HYD 2	Préserver et/ou restaurer le caractère humide des milieux riverains du rhône (lônes, forêts alluviales...)			1	1	1	engagé
HYD 3	Retrouver un fleuve vif et courant afin de restaurer une faune aquatique typique du fleuve et limiter l'expression de l'eutrophisation			1	1		engagé
HYD 4	Préserver et/ou restaurer un paysage typique rhodanien			1			non atteint
HYD 5	Maintenir un débit d'étiage permettant la préservation des habitats naturels et habitats d'espèces				1	1	engagé
HYD 6	Conserver et /ou restaurer le fonctionnement naturel de la rivière		4		3		engagé
POL 1	Mettre en cohérence les documents de planification en vigueur sur le site		3				indéterminé
SUIV 1	Pouvoir évaluer l'efficacité de la gestion mise en place			6	3	2	engagé

***	non programmé initialement
?	manque d'information sur l'état de réalisation
oo	non engagé
eo	partiellement réalisé
ee	réalisé

➤ *Au niveau des Thèmes*

- Information, communication, pédagogie : toutes les mesures concernant l'information et la communication ont été engagées ou réalisées. Les propositions concernant la valorisation pédagogique des sites n'ont pas été engagées.

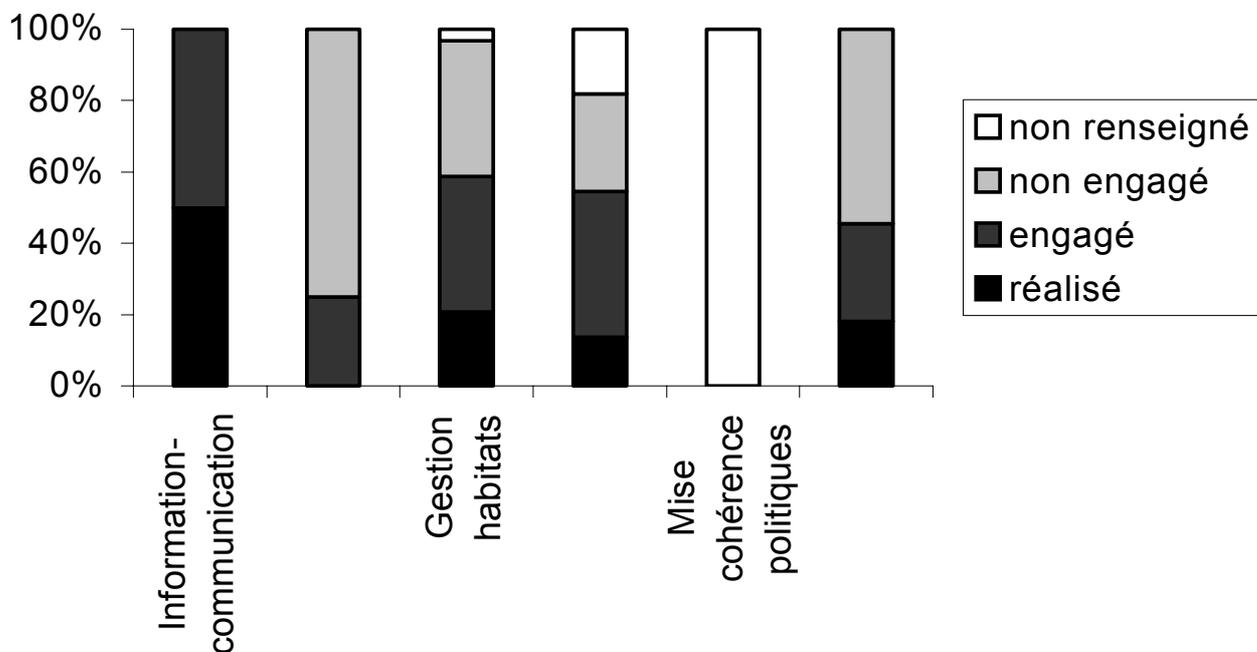
- Gestion des habitats naturels : 65% des mesures de gestion des habitats naturels ont été engagées, ou totalement réalisées. 30% des mesures ne sont pas engagées. Certaines ne sont pas évaluées.

- Gestion de l'hydrosystème : 50 % des mesures sont engagées ou réalisées. 31 % ne sont pas engagées.

- Mise en cohérence des politiques publiques : aucune information disponible pour l'évaluation

- Amélioration des connaissances et suivi : 40 % des mesures sont engagées ou réalisées, 60 % ne sont pas engagées.

Taux de réalisation des mesures par grands thèmes du docob :



1.1.2 Indicateurs de suivi de la mise en œuvre

Lors de la rédaction en 1998, le docob ne prévoyait pas d'indicateurs de suivi. Sur la base des mesures de gestion réalisées comparées aux objectifs fixés, il est possible de définir des chiffres synthétiques pour le suivi de la mise en œuvre de la gestion. Ces indicateurs pourront être réutilisés lors de chaque évaluation du docob.

Gestion et Contractualisation :

	Nombre d'unités	Surface
Gestion par convention	42	36 ha
Gestion par maîtrise foncière	79	64 ha
Contrats Natura 2000	1 + 3 en cours	12 ha
Contrats Agricoles (CTE, CAD)	2	1,5 ha
Autres types de gestion	47	35,5 ha
Total faisant l'objet de mesures "Natura 2000"	170	149 ha

Gestion des habitats :

Habitat naturel	Surface totale de l'habitat	Objectif de gestion quantifié	Surface gérée avant Docob (1997)	Surface gérée 2004	% géré avant docob	% géré 2004
Pelouses sèches et prairies alluviales	54 ha	100 % de la surface	6 ha	33 ha	11%	61%
Forêts alluviales privées	723 ha	300 ha 100 diagnostics		Diag : 21 ha	0%	Diag 3%
				Gest° : 1,8 ha		Gest° 0,2%
Forêts alluviales des acteurs ~ publics	155 ha	diagnostic sur 100 ha	Gest° : 25 ha	Diag : 23 ha	16%	Diag 15%
				Gest° : 59 ha		Gest° 38%
Forêts alluviales du domaine public fluvial	694 ha	Diagnostic sur 100 % surface		Diag : 32 ha	0%	Diag 4,5%
				Gest° : 11 ha		Gest° 1,5%

1.2 Analyse par pSIC

Rappel : dans le document d'objectifs, l'appellation "Moyenne vallée du Rhône" regroupe les territoires de 4 propositions de Sites d'Importance Communautaire :

(Codes et intitulés *d'après les données du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable*)

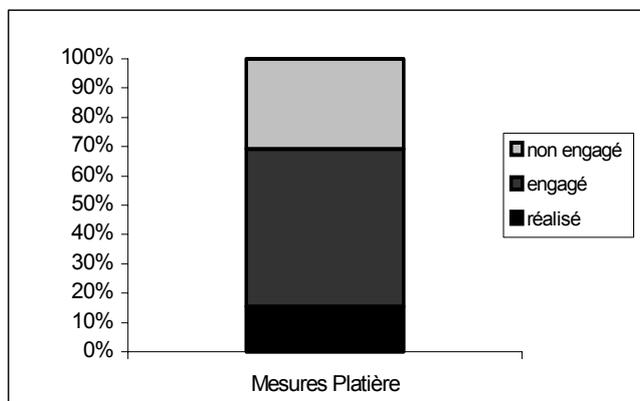
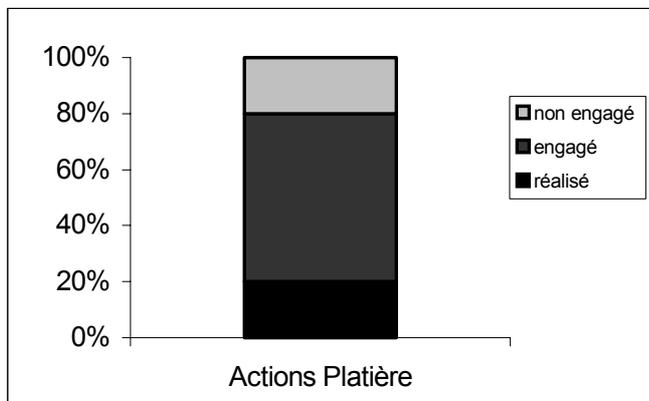
- FR 820 1749 : Milieux alluviaux et aquatiques de l'île de la Platière
- FR 820 1677 : Milieux alluviaux du Rhône aval
- FR 820 1678 : Milieux aquatiques et alluviaux de la basse vallée de la Drôme
- FR 820 1679 : Rivière du Roubion

Une distinction est faite dans le docob entre l'échelle transversale (propositions appliquées à l'ensemble de la moyenne vallée du Rhône) et l'échelle territoriale (propositions plus spécifiques appliquées à un secteur géographique précis).

Les taux de réalisation sont présentés pour les actions et mesures propres à chaque pSIC (propositions territoriales du docob). Les indicateurs de suivi de la mise en œuvre peuvent être ciblés sur des propositions territoriales ou concerner des propositions transversales (dans ce cas les surfaces objectifs/gérées sont ajustés à l'échelle du pSIC).

1.2.1 Milieux alluviaux et aquatiques de l'île de la Platière

➤ *Taux de réalisation :*



➤ *Indicateurs de suivi :*

Gestion et Contractualisation :

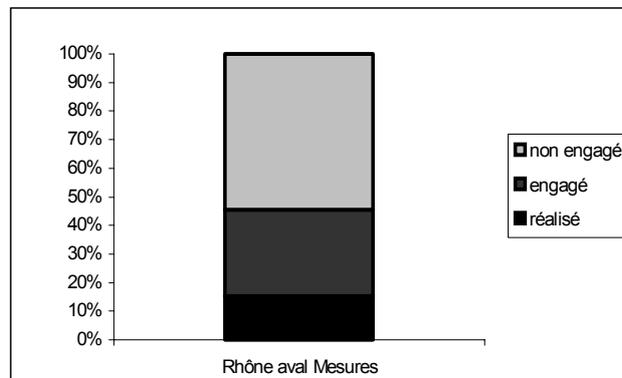
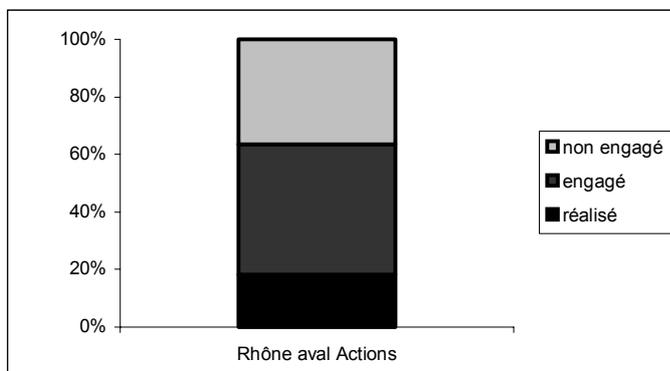
	Nombre d'unités	Surface
Gestion par convention	37	26 ha
Gestion par maîtrise foncière	79	64 ha
Contrats Natura 2000	2 en cours	8 ha
Contrats Agricoles (CTE, CAD)	2	1,5 ha
Autres types de gestion	37	7,5 ha
Total faisant l'objet de mesures "Natura 2000"	155	107 ha

Gestion des habitats :

Habitat naturel	Surface totale de l'habitat	Objectif de gestion quantifié	Surface gérée avant Docob (1997)	Surface gérée 2004	% géré avant docob	% géré 2004
Pelouses sèches et prairies alluviales	25 ha	100 % de la surface	6 ha	22 ha	24%	88%
Forêts alluviales privées	174 ha			Diag : 12 ha	0%	Diag 7%
				Gest° : 1,8 ha		Gest° 1%
Forêts alluviales des acteurs ~ publics	59 ha		Gest° : 25 ha	Diag : 23 ha	42%	Diag 34%
				Gest° : 59 ha		Gest° 88%
Forêts alluviales du domaine public fluvial	94 ha	Diagnostic sur 100 % surface		Diag : 8,5 ha	0%	Diag 9%
				Gest° : 11 ha		Gest° 12%

1.2.2 Milieux alluviaux du Rhône aval

➤ Taux de réalisation :



➤ Indicateurs de suivi :

Gestion et Contractualisation :

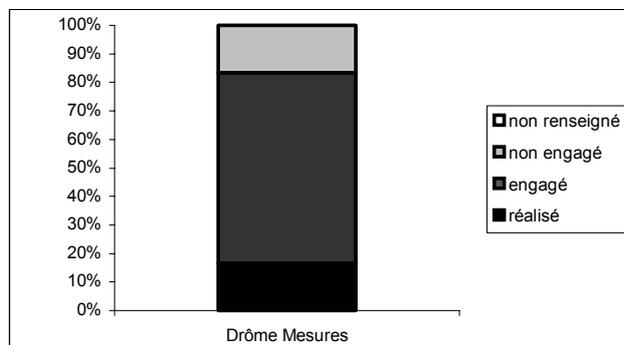
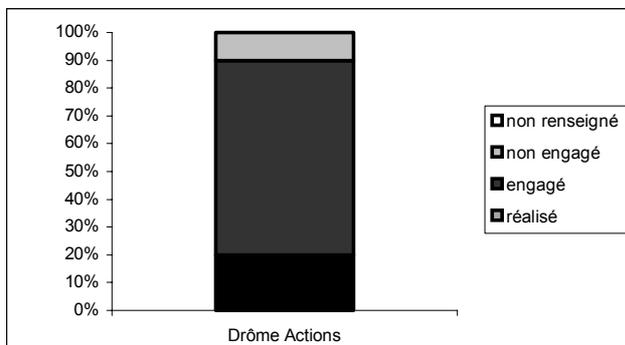
	Nombre d'unités	Surface
Gestion par convention	1	2 ha
Gestion par maîtrise foncière		
Contrats Natura 2000	1 en cours	2 ha
Autres types de gestion	5	27
Total faisant l'objet de mesures "Natura 2000"	6	29 ha

Gestion des habitats :

Habitat naturel	Surface totale de l'habitat	Objectif de gestion quantifié	Surface gérée avant Docob (1997)	Surface gérée 2004	% géré avant docob	% géré 2004
Pelouses sèches et prairies alluviales	12 ha	100 % de la surface	0	2 ha	0%	17%
Forêts alluviales privées	196 ha			Diag : 4,5 ha		Diag : 2%
Forêts alluviales des acteurs ~ publics						
Forêts alluviales du domaine public fluvial	520 ha	Diagnostic sur 100 % surface		Diag : 23 ha		Diag : 4,5%

1.2.3 Milieux aquatiques et alluviaux de la basse vallée de la Drôme

➤ *Taux de réalisation :*



➤ *Indicateurs de suivi :*

Gestion et Contractualisation :

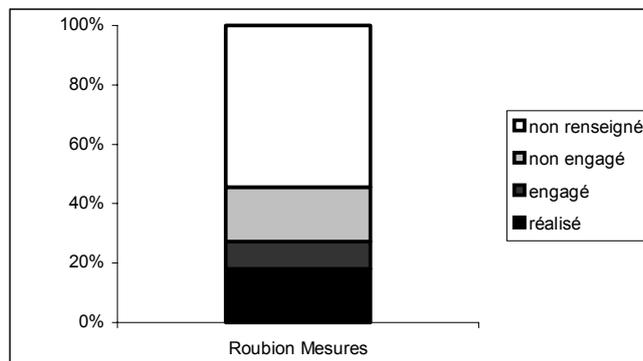
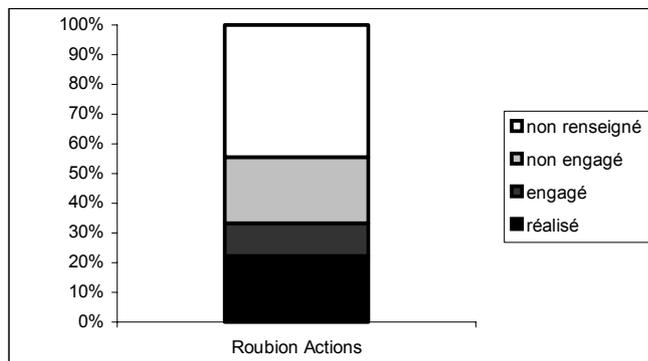
	Nombre d'unités	Surface
Gestion par convention	4	8 ha
Gestion par maîtrise foncière		
Contrats Natura 2000	1 projet	8 ha
Autres types de gestion	1	0,1 ha
Total faisant l'objet de mesures "Natura 2000"	5	8 ha

Gestion des habitats :

Habitat naturel	Surface totale de l'habitat	Objectif de gestion quantifié	Surface gérée avant Docob (1997)	Surface gérée 2004	% géré avant docob	% géré 2004
Pelouses sèches et prairies alluviales	10 ha	100 % de la surface	0	6 ha	0%	60%
Forêts alluviales privées	51 ha			Diag : 0,1 ha		
Forêts alluviales des acteurs ~ publics	32 ha					
Forêts alluviales du domaine public fluvial	71 ha	Diagnostic sur 100 % surface				

Rivière du Roubion

➤ *Taux de réalisation :*



➤ *Indicateurs de suivi :*

Gestion et Contractualisation :

	Nombre d'unités	Surface
Gestion par convention		
Gestion par maîtrise foncière		
Contrats Natura 2000	1 (+ 1 projet)	2 (3) ha
Autres types de gestion	5	5 ha
Total faisant l'objet de mesures "Natura 2000"	6	7 ha*

* sous estimé car manque d'information : acquisition de forêt réalisée par le syndicat

Gestion des habitats :

Habitat naturel	Surface totale de l'habitat	Objectif de gestion quantifié	Surface gérée avant Docob (1997)	Surface gérée 2004	% géré avant docob	% géré 2004
Pelouses sèches et prairies alluviales	6 ha	100 % de la surface	0	3 ha	0%	50%
Forêts alluviales privées	302 ha			Diag : 4 ha		Diag : 1%
Forêts alluviales des acteurs ~ publics	64 ha					

2 FACTEURS INFLUENÇANT LA MISE EN OEUVRE

➤ *Appropriation de la démarche par les partenaires*

L'observation de l'état de réalisation des actions traduit dans une certaine mesure l'état d'appropriation de la démarche par les partenaires locaux. Il ressort notamment qu'en l'absence de structure implantée géographiquement et ayant une légitimité d'intervention sur le secteur (syndicat, communauté de communes, gestionnaire,...), il est souvent difficile de mettre en œuvre les propositions du docob. Le rôle de la structure animatrice trouve ici ses limites, car en l'absence de partenaire local moteur, la réalisation des actions en est affectée. Le principe sur lequel repose de la démarche Natura 2000 est l'implication des partenaires locaux, et la structure animatrice n'a pas vocation à être gestionnaire à leur place.

En outre, chaque secteur est visiblement influencé par l'historique de la politique de préservation des espaces naturels. L'implication des acteurs locaux se concrétise d'autant plus rapidement que la présence de structures de protection est ancienne, telles les deux réserves naturelles concernées. Ceci explique la proportion plus importante de mesures de gestion mises en œuvre sur ces territoires. Le contact entre les partenaires est sans doute facilité par la connaissance mutuelle et l'habitude de travailler ensemble.

➤ *Engager les mesures de gestion avec les propriétaires*

La principale difficulté réside dans le contact direct avec les propriétaires concernés par le périmètre Natura 2000. Un peu plus de 1 600 propriétaires particuliers se répartissent sur 3 133 parcelles cadastrées.

Près de 25% des adresses mentionnées au cadastre sont fausses, pour cause de décès, successions inconnues, etc. D'où une proportion non négligeable de propriétaires ne pouvant être contactés.

Il est rare que les propriétaires qui reçoivent les courriers et bulletins d'information Natura 2000 réagissent spontanément (quelques dizaines d'appels reçus). On peut noter cependant une réaction généralement positive lors de contacts à l'initiative du chargé de mission. Les rencontres avec les propriétaires sont importantes pour compléter l'information sur la démarche, préciser les actions réalisables, visiter les parcelles (parfois retrouver des parcelles perdues ou inconnues du propriétaire), etc.

➤ *Intégrer les résultats d'autres démarches de gestion*

Une part des actions proposées dans le docob renvoie à des actions faisant partie d'autres documents de planification existants (contrats de rivière, plans de gestion, etc.). Il est logique en effet de citer ces actions dans le docob lorsqu'elles sont susceptibles de contribuer à atteindre, même indirectement, les objectifs Natura 2000. La difficulté réside par contre dans la remontée d'informations concernant ces actions réalisées en parallèle à la démarche Natura 2000. Ceci explique les taux de réalisation non renseignés, notamment pour les pSIC de la Drôme et du Roubion.

➤ *Gestion de crise*

Des événements exceptionnels peuvent mettre en évidence la faiblesse de certains engagements. C'est le cas de la sécheresse de l'été 2003. Le maintien de débits d'étiages nécessaires aux habitats et aux espèces est cité dans le docob et repris du SAGE de la rivière Drôme. Cette préconisation, qui prévoit la mise en application d'une gestion de crise en cas de débit inférieur au débit objectif n'a pas été suivie d'effets puisque la Drôme s'est asséchée sur un linéaire très important durant toute la période critique.

3 BILAN ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE LA MISE EN ŒUVRE

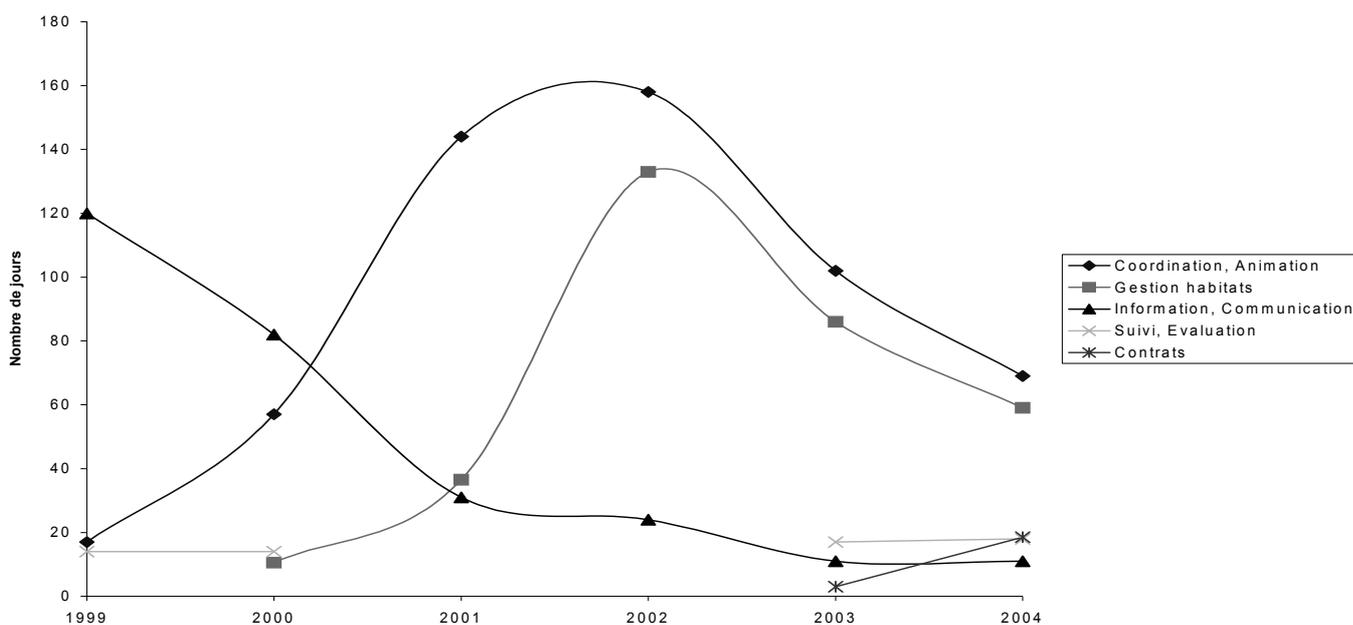
Les outils de suivi financier et de suivi d'activité mis en place par la structure animatrice permettent de faire un bilan de la charge de travail et des coûts liés à la mise en œuvre du document d'objectifs. Il faut cependant tenir compte du fait que certaines mesures de gestion mises en place ne sont pas rapportées à un temps de travail (cas de travaux réalisés par entreprise). Un certain nombre d'informations manquent également concernant des mesures mises en œuvre indépendamment de la démarche Natura 2000.

La synthèse présentée ici donne donc une vision exhaustive de l'activité "Natura 2000" de la structure animatrice et des coûts de mise en œuvre de mesures de gestion d'habitats naturels. Elle ne traduit par contre pas la totalité de l'investissement en temps ou en moyens qui peut concourir à atteindre les objectifs du docob. Pour réaliser cette analyse, un regroupement des mesures réalisées a été fait en 5 grandes catégories d'intervention :

- Coordination et animation : il s'agit de l'activité de la structure animatrice concernant l'animation locale (réunions des comités et groupes de travail, contacts et rencontres avec les partenaires locaux), la gestion administrative et financière pour préparer les interventions et les contrats de gestion,
- Gestion des habitats : ce sont les travaux de gestion (fauchage de prairie, travaux réhabilitation de forêt ou de lînes, etc.), mais aussi les actions de préparation à la gestion (diagnostics sylvicoles, placettes de démonstration,...). Il s'agit uniquement des temps de travail en régie directe (pas de temps d'entreprise)
- Information et communication : réunions locales avec les propriétaires, bulletin d'information annuel, réalisation de panneaux d'information, site internet,...
- Suivi, évaluation : ce sont les compléments d'inventaires réalisés, l'évaluation et la révision du docob, le suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces,...
- Contrats : il s'agit des travaux de gestion mis en œuvre dans le cadre de contrats (Natura 2000, CAD)

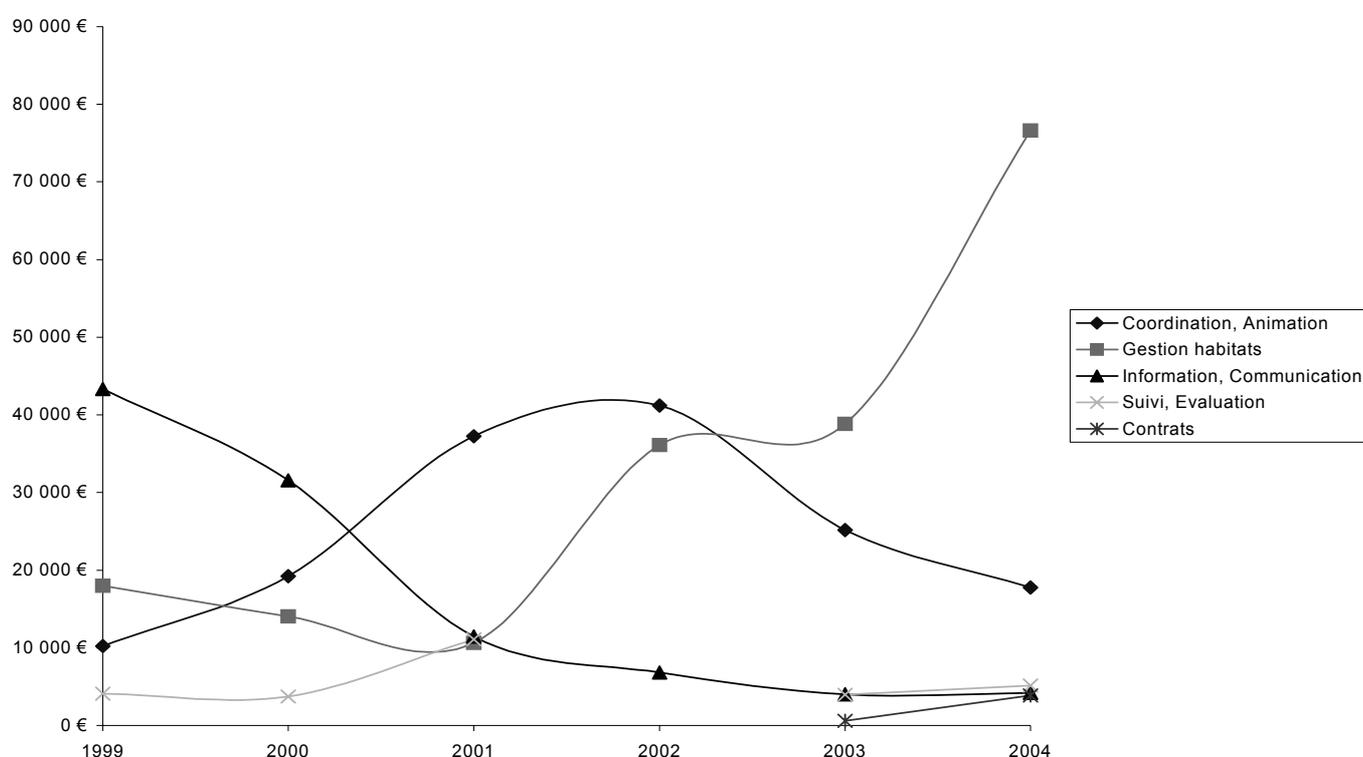
3.1 Evolution de la charge de travail et des budgets

➤ Evolution du temps passé (nb de jours) par catégorie d'intervention :



➤ Evolution des budgets par catégorie d'intervention :

Année	Type de mesure					Total
	Coordination, Animation	Gestion habitats	Information, Communication	Suivi, Evaluation	Contrats	
1999	10 214 €	17 989 €	43 341 €	4 070 €		75 61
2000	19 209 €	14 016 €	31 557 €	3 720 €		68 50
2001	37 228 €	10 620 €	11 434 €	11 098 €		70 38
2002	41 169 €	36 086 €	6 810 €			84 06
2003	25 163 €	38 822 €	3 980 €	3 935 €	600 €	72 50
2004	17 750 €	76 620 €	4 160 €	5 144 €	3 880 €	107 55
Total	150 733 €	194 153 €	101 282 €	27 967 €	4 480 €	478 61



Ces deux graphiques (temps et coûts) traduisent clairement les efforts d'information réalisés dans la phase initiale de mise en œuvre du docob. Il s'agissait de recenser et contacter l'ensemble des propriétaires concernés par le site, organiser des réunions d'information dans les communes à destination des propriétaires. En fonctionnement courant les années suivantes, l'information se poursuit par l'édition du bulletin annuel, le maintien d'un site internet, la pose de panneaux sur les sites de gestion.

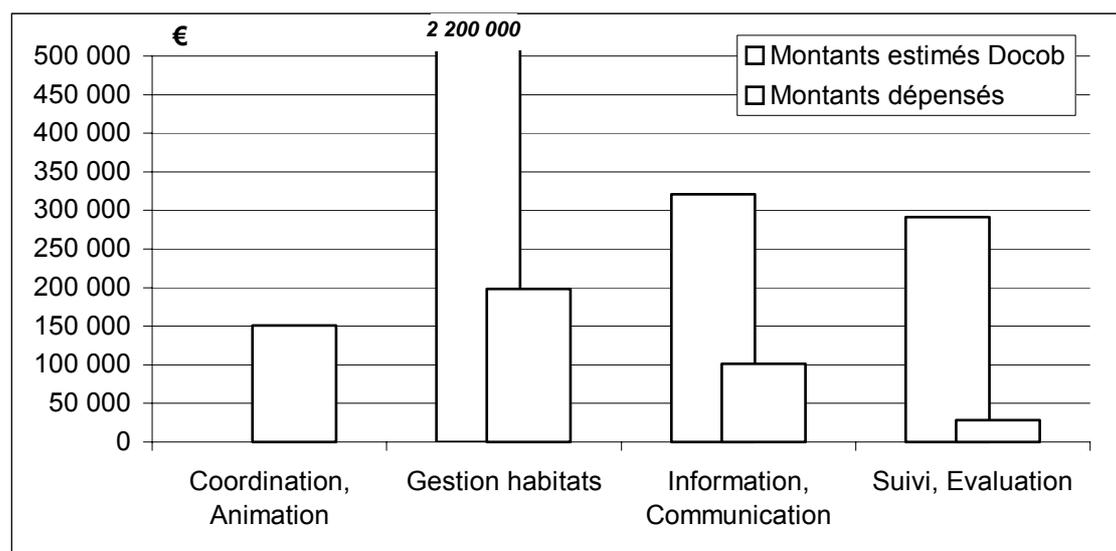
Avec l'avancement de la démarche, le volet Gestion des habitats prend naturellement de l'ampleur, en même temps que la Coordination/Animation, qui inclut les contacts avec les propriétaires pour préparer cette gestion (effort important sur les années 2001 et 2002). A partir de 2003, une partie des mesures de gestion entre dans la catégorie Contrats.

Le suivi scientifique s'est limité à des compléments d'inventaires pour les espèces aquatiques (poissons, libellules) jusqu'en 2001. La plupart des autres propositions du docob concernant ce thème n'ont pas été réalisées par manque de budget.

3.2 Comparaison avec la programmation du docob

Il existe un écart important entre les montants financiers engagés pour la mise en œuvre et les programmations initiales du docob. Cette différence s'explique principalement par la proportion d'actions non réalisées sur la durée prévue au docob (gestion, suivi). Le détail des coûts de gestion des habitats naturels (hors milieux aquatiques) montre que les estimations étaient proches des coûts réellement engagés. Par contre les actions concernant la gestion hydraulique et la restauration des milieux (lônes, forêts) étaient très sous-estimées. Il est vrai aussi que ces actions sont pour la plupart novatrices et qu'il n'existe encore pas ou peu de références technico-économiques.

Comparaison entre les montants estimés et dépensés de 1999 à 2004



Cas des prairies alluviales :

	Estimé dans le docob (1998)	Coût réel 2004
Fauchage tardif avec export	457 €/ha	510 €/ha
Pâturage extensif hivernal		
- installation d'un parc	2 290 €/ha	1 500 €/ha
- maintien du pâturage	380 €/ha	300 à 380 €/ha
Débroussaillage de prairies	2 290 €/ha	2 290 €/ha

L'un des autres volets du docob largement sous-estimé initialement est celui de l'information et l'animation de la mise en œuvre. La démarche basée sur une gestion contractuelle (volontariat des propriétaires) nécessite beaucoup d'énergie et de temps, et un soutien aux intervenants locaux est indispensable pour préparer la réalisation des mesures de gestion (élaboration des contrats, dossiers de demande de subventions, etc.).

Cas de l'animation locale :

	Estimé dans le docob (1998)	Coût réel
Information des partenaires (réunions locales, courriers, bulletins...)	25 000 €	67 000 €
Contacts avec les propriétaires pour mise en place de contrats	36 000 €	58 000 €

4 CONSULTATION DES PARTENAIRES ET LEUR PERCEPTION DE LA MISE EN ŒUVRE

Une consultation a été réalisée sous forme d'un questionnaire d'enquête envoyé à l'ensemble des membres du comité de pilotage et des groupes de travail locaux, soit un total de 160 questionnaires.

A ce stade, le choix a été fait de ne pas enquêter les propriétaires en raison de leur implication encore relativement limitée dans la démarche. En effet, quelques dizaines de propriétaires seulement sont pour l'instant directement concernés par des mesures de gestion (diagnostics sylvicoles, gestion contractuelle,...), même si l'ensemble des 1 600 reçoit annuellement le bulletin d'information du site.

Le taux de réponse au questionnaire est de 18% (30 sur 160). Le questionnaire n'était pas nominatif mais la majorité des retours précisent spontanément les coordonnées de l'interlocuteur.

Près de la moitié des réponses (14 sur 30) proviennent des collectivités locales (qui représentent 37% des partenaires interrogés). Les autres réponses sont réparties entre représentants des usagers, services publics, gestionnaires, associations.

Le taux de réponse varie assez peu selon le secteur géographique concerné (il était demandé au début du questionnaire de préciser par quel secteur l'interlocuteur est concerné) : un même partenaire peut être concerné par un, plusieurs ou l'ensemble des pSIC

	Nbre partenaires concernés	Nombre de réponses	Taux de réponse
Tous pSIC confondus	35	5	14 %
pSIC Platière	62	13	21 %
pSIC Rhône aval	57	13	23 %
pSIC Drôme	24	4	16 %
pSIC Roubion	27	4	15 %

Le questionnaire permettait d'aborder 4 sujets relatifs à la mise en œuvre du docob :

- questions 1 à 3 : niveau d'information général sur la démarche
- questions 4 et 6 : effets et apports de la démarche
- questions 5 et 7 : implication et connaissance des réalisations concrètes
- question 8 : attentes et propositions pour la suite de la démarche

Niveau d'information général

Question 1	
Etes-vous informé de l'avancée de la démarche ?	Total
Bien informé	9
Pas informé	3
Peu informé	17
Non réponse	1

Question 2	
Reçoit le bulletin annuel	Total
Non	12
Oui	17
Non réponse	1

question 3	
Possède le Docob	Total
Non	15
Oui	13
Non réponse	2

La tendance nette semble être une insuffisance d'information sur la mise en œuvre de Natura 2000 sur le site (66% des réponses). En outre la diffusion des documents (bulletin annuel et document d'objectifs) est à améliorer car la liste des destinataires de ces documents est la même que celle pour l'envoi du questionnaire, et malgré cela près de la moitié des interlocuteurs déclare ne pas recevoir pas les documents.

Impacts et apports de la démarche

Question 4	
La démarche a-t-elle entraîné une modification ou un impact sur vos activités ou loisirs	Total
Négatif	3
Positif	6
Sans effet	17
Non réponse	4

Question 6 : quels apports de Natura 2000 ?	Positif	Négatif	Non réponse
Protection du patrimoine naturel	15	2	13
Dialogue entre les acteurs	12	3	15
Usages et loisirs	8	4	18
Gestion des forêts privées	6	3	21
Gestion des forêts publiques	6	3	21
Gestion des prairies	12	3	15
Gestion de l'hydrosystème	6	3	21

Si la démarche ne semble pas avoir d'impact sur les activités ou loisirs des acteurs interrogés (question 4), les apports de Natura 2000 au territoire ne paraissent pas évidents : entre 50 et 60% de non réponse. Parmi les réponses, les apports positifs ressortent clairement en ce qui concerne la protection du patrimoine naturel, le dialogue entre les acteurs et la gestion des prairies. Le bilan est plus mitigé dans les autres domaines, pour lesquels encore peu de mesures concrètes ont été mises en œuvre.

Implication et connaissance des réalisations

Question 5	
Etes-vous associé à la réalisation d'actions ?	Total
Non	14
Oui	12
Non réponse	4

Question 7	
Connaissez-vous des actions mises en œuvre ?	Total
Non	8
Oui	15
Non réponse	7

La gestion des prairies alluviales est l'action la plus connue des partenaires (6 citations). La réflexion pour la réhabilitation du Rhône court-circuité (site Platière) est citée à 4 reprises. Par contre, la démarche sylvo-environnementale est peu connue (3 citations).

D'une manière plus générale, les partenaires connaissent peu les actions qui ne les impliquent pas directement, ce qui pose une nouvelle fois la question de l'efficacité de l'information diffusée, mais traduit également la problématique de l'étendue du site et d'un relais local nécessaire auprès des structures de gestion lorsqu'elles existent (syndicats intercommunaux, associations, etc.).

5 EVALUATION DU CONTENU DU DOCOB

Les évolutions du cadre juridique et méthodologique national ont rendu le contenu du docob de la moyenne vallée du Rhône insuffisant (absence des cahiers des charges des mesures de gestion, insuffisance de critères de suivi et d'évaluation : notion d'indicateurs). Au-delà de ces cadres méthodologiques qui étaient inexistantes à l'époque de son élaboration, la version initiale du docob amène certaines critiques qui permettront certainement d'en améliorer la lisibilité et l'efficacité à l'avenir :

- La complexité du docob est grande, notamment du fait de la distinction en propositions transversales et d'autres territoriales. D'où une multitude de tableaux par secteurs géographiques, et la difficulté d'avoir une vision claire de l'ensemble.
 - Les formulations des objectifs, des actions et des mesures est également parfois confuse. Un manque de précision fait que l'on ne peut difficilement comprendre le sens d'une mesure de gestion si elle est lue de manière isolée, par exemple : "Entretien mécanique de 9 ha Drôme". Il manque l'information de l'habitat concerné (prairie) et du lieu (commune de Eurre, ramières de la Drôme).
 - En outre un objectif évident n'a pas été intégré en tant que tel : celui d'animer la mise en œuvre du docob. En effet, sans une volonté et des moyens d'animation, l'essentiel des ambitions de la démarche Natura 2000 seraient non suivies de réalisations.
 - Il est fait une distinction entre les objectifs de gestion des forêts alluviales privées de celles du domaine public. Il ne semble pas opportun de conserver cette distinction au niveau de l'objectif mais au niveau des actions. En effet l'objectif à long terme est bien la conservation de l'ensemble des forêts quelles qu'elles soient.
 - Un élément important, et même essentiel de la gestion des hydrosystèmes, n'est pas pris en compte dans le docob. Il s'agit du suivi de certains paramètres qui peuvent signaler des dysfonctionnements importants : évolution des profils en long, de la largeur des bandes actives, évolution des niveaux de nappe phréatique, fréquence et durée d'inondation des habitats,...
- Un événement est survenu sur le secteur de Baix-Saulce qui a mis en évidence cette lacune. Suite à l'enfoncement "soudain" de la nappe phréatique (sans qu'il n'y ait de sécheresse particulière), l'ensemble des habitats aquatiques en forêt a été asséché, causant vraisemblablement des dégâts importants dans les populations de libellules, de poissons, de plantes aquatiques, etc. Aucune chronique piézométrique n'étant disponible, ni de réseau de suivi, il n'a pas été possible d'apporter une explication à ce phénomène important. Depuis les mares et lînes sont de nouveau en eau, mais il semble important de comprendre l'origine du dysfonctionnement pour tenter de l'enrayer à l'avenir.
- Des actions sont formulées pour améliorer la gestion quantitative de la nappe phréatique, mais aucune sur la gestion qualitative. Pour y contribuer des actions agri-environnementales non programmées dans le docob ont été initiées avec d'autres moyens sur la réserve naturelle de l'île de la Platière. Ces réflexions pourraient rentrer pleinement dans le champ d'application du document d'objectifs.

6 ACTUALISATION DES CONNAISSANCES (HABITATS NATURELS ET ESPÈCES) ET SUIVI SCIENTIFIQUE

6.1 L'état des connaissances en 2004

L'inventaire initial ayant servi de base aux propositions de gestion document d'objectifs a été réalisé en 1996 et 1997.

Concernant les espèces animales, des compléments d'inventaires étaient programmés dans les premières années de la mise en œuvre du docob (recensement des populations de poissons et de libellules). Une partie seulement du programme a pu être réalisée en raison de contraintes budgétaires.

Concernant les habitats naturels, la cartographie n'a pu être affinée que ponctuellement pour les habitats de prairies alluviales, certains habitats aquatiques (ceux abritant des populations de libellules d'intérêt communautaire), et une partie des habitats de forêts alluviales sur lesquels des diagnostics sylvicole ont été effectués. Les mesures de gestion engagées sur ces habitats ont permis de préciser les contours des habitats (relevés au GPS) et de mieux les caractériser sur le plan botanique et/ou fonctionnel. Les sites concernés par les réserves naturelles bénéficient d'une actualisation plus régulière grâce à l'activité des gestionnaires.

L'ensemble des éléments d'inventaire et de cartographie du site de la moyenne vallée du Rhône est conservé sous forme de bases de données couplées à un logiciel de cartographie (Mapinfo). La cartographie initiale était intégrale réalisée à l'échelle du 1/ 25 000 è.

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des informations disponibles actuellement :

Éléments d'inventaire et de cartographie	Date d'état initial	Dernière de mise à jour	Echelle cartographique	Remarques
DONNEES ADMINISTRATIVES				
Périmètres des sites Natura 2000	1998	1999 (partielle)	Cadastre	Échelle du 1/2 000 au 1/5 000 è
Documents d'urbanisme	1997	1997	1/25 000	
Périmètres d'espaces protégés	1997	2002 (partielle)	Cadastre	
Propriété foncière des terrains	1997	1999 (totale) 2004 (partielle)	Cadastre	Inventaire complet en 1999, mises à jour ponctuelles
HABITATS NATURELS				
Prairies alluviales	1997	2004 (totale)	Cadastre et GPS	
Forêts alluviales	1997	2004 (partielle)	1/25 000	Mise à jour partielle à l'échelle cadastre lors des diagnostics sylvicoles
Milieux aquatiques	1997	2000 (partielle)	1/ 25 000	Mise à jour partielle lors des compléments d'inventaires entre 1999 et 2000
ESPECES ANIMALES				
Poissons	1997	2001 (partielle)	1/ 25 000	
Mammifères	1997	2004 (partielle)	1/25 000	site Platière mis à jour
Insectes	1997	2000 (partielle)	1/25 000 + GPS	Mise à jour pour les Libellules (2 espèces)
DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES				
Usages de l'eau	1997	1997	1/25 000	

6.2 Pertinence des limites du site par rapport aux objectifs de conservation

Les limites des sites Natura 2000 ont été définies afin d'assurer principalement la préservation des habitats de forêts et prairies alluviales et des annexes hydrauliques. En ce sens, elles semblent tout à fait pertinentes puisque la quasi-totalité des surfaces de ces habitats sont couverts par les sites actuels.

Cependant, pour des habitats plus spécifiques, notamment des habitats d'espèces aquatiques, et pour la gestion de l'hydrosystème, les limites ne répondent qu'en partie aux problématiques.

Des inventaires complémentaires ont été menés sur les espèces de libellules d'intérêt communautaire, et particulièrement une espèce : l'agrion de Mercure. Le secteur de la moyenne vallée du Rhône abrite des populations importantes de cette espèce, et particulièrement remarquables à l'échelle de la région Rhône-Alpes (*Deliry & Grand, 1998*). Les connaissances acquises dans le cadre de divers travaux (réserve naturelle des Ramières (*Faton, 2004*), suivi Natura 2000) ont permis de préciser les caractéristiques du biotope favorable à cette espèce et le fonctionnement des populations. Les populations se répartissent en deux types :

- celles pérennes qui sont très localisées sur des sites bien identifiés (alimentation phréatique importante, peu de perturbation par les crues, ensoleillement suffisant),
- d'autres populations moins stables qui se forment par colonisation temporaire de biotopes moins favorables à partir des populations précédentes.

Sur la base de ces éléments, il apparaît que le site Natura 2000 comporte majoritairement des populations non pérennes et une seule population pérenne (le Petit-Rhône de la Voulte/Livron). D'autres populations pérennes sont identifiées en dehors des limites des sites Natura 2000, mais à proximité : canal des Gouillassons dans les Ramières, lône de Planaris à Donzère, contre-canaux de Saulce/Rhône, ruisseau du Royet à St Maurice l'Exil.

La préservation à long terme de cette espèce dans la vallée du Rhône, tels que définis dans le docob, n'est donc pas possible en l'état actuel des périmètres.

En terme de gestion de l'hydrosystème, seules les parties de site sur le Rhône court-circuité de Montélimar (Ile de la Roussette) apparaissent peu cohérentes avec les enjeux existants sur l'ensemble du vieux Rhône (réhabilitation du vieux Rhône et des lônes). Des demandes des acteurs locaux vont dans le sens de la prise en compte de tout le vieux Rhône dans la démarche Natura 2000.

Par contre, le morcellement important des limites sur le Rhône court-circuité de Donzère (où les lônes sont incluses dans le site mais pas la plaine qu'elle traversent) amène à s'interroger sur la faisabilité du maintien des habitats en bon état de conservation, notamment par rapport à une gestion optimale de la nappe phréatique, tant du point de vue des niveaux que du maintien de la qualité.

CONCLUSION

Ce premier bilan du document d'objectifs après 6 ans met l'accent sur les principaux éléments de réflexion suivants :

D'abord, l'une des conditions même de la réussite de la démarche : l'appropriation par les partenaires locaux, n'est encore que très partiellement remplie. Des documents d'information et de liaison ont été publiés régulièrement : plaquette de synthèse du docob (1999), bulletin annuel d'information (2001, 2002, 2003, 2004 à venir), guide de gestion des forêts (2001), courriers d'information et de relance des élus, des propriétaires, réunions locales,... Les réalisations concrètes en terme de gestion des sites sont encore peu connues, mais pourtant bien réelles (voir cartes en annexe) et devraient aller croissant.

Le deuxième constat est que la programmation du docob initiale était très optimiste, voire trop ambitieuse. Le temps nécessaire à la réalisation des mesures de gestion a été largement sous-estimé, notamment pour le thème de la gestion de l'hydrosystème qui est très largement dépendant d'autres politiques que Natura 2000. La nouvelle programmation du docob mis à jour devra, en conséquence, reprendre les mesures non réalisées, en abandonner certaines peu réalistes, et proposer des objectifs quantifiés qui puissent être largement atteints sur la durée du docob.

Des indicateurs de suivi de la mise en œuvre doivent également être définis dès ce stade de la programmation, afin de faciliter le futur travail d'évaluation.

D'autre part, la synthèse des réalisations en termes de mesures de gestion des habitats (forêts, prairies, milieux aquatiques) met en évidence deux types de territoires avec des niveaux d'avancement inégaux :

- Les territoires couverts par d'autres politiques en complément de Natura 2000 : outils de protection de la nature tels que réserve naturelle (Ile de la Platière, Ramières de la Drôme), arrêté préfectoral de protection de biotope (Ile de la Roussette), espaces naturels sensibles des départements (Méandre des Oves). Sur ces territoires, les acteurs ont l'habitude de travailler ensemble pour la préservation du patrimoine naturel. En outre, des outils de maîtrise foncière ou d'usage (ENS, conventions) permettent des avancées "rapides" pour la restauration et la gestion des habitats remarquables.
- Les autres territoires sans politique complémentaire (Rhône aval, Roubion), sur lesquels la démarche Natura 2000 avance très lentement car un faible nombre d'acteurs locaux souhaitent s'impliquer.

Même si l'instauration d'outils de protection des sites naturels a pu être source de conflits importants à leur origine, les acteurs ont pris l'habitude de travailler ensemble. Il apparaît évident que par la suite, les enjeux de Natura 2000 sont compris plus facilement, ce qui permet de passer rapidement à des réalisations concrètes.

Pour terminer cette phase de bilan, il convient de souligner l'importance du travail engagé, et celui à venir pour atteindre - à l'échelle des 4000 hectares des sites de la moyenne vallée du Rhône - les objectifs de préservation de la biodiversité fixés par la Directive "Habitats". Des propriétaires, des gestionnaires se sont engagés volontairement dans des contrats de gestion Natura 2000. D'anciens bras du Rhône coulent à nouveau. Les dernières prairies naturelles de la vallée sont désormais restaurées et préservées par un entretien extensif.

C'est encore peu, mais c'est déjà beaucoup en regard des débuts de la démarche Natura 2000 sur le site en 1996...

ANNEXES

- 1. Résultats détaillés par Mesure de gestion de l'état de réalisation (disponibles sur demande)*
- 2. Cartographie des mesures de gestion spécifiques aux habitats naturels*

NIVEAU DE REALISATION DES PROPOSITIONS DU DOCOB

Légende de Réalisation	
***	non programmé initialement
?	manque d'information sur l'état de réalisation
○	non engagé
●○	partiellement réalisé
●●	réalisé

pSIC	Code Objectif	CODE action	Actions	MESURES	REALISATION	DETAIL DES REALISATIONS
Drôme	HAB 3	HAB 3.1*	Favoriser une gestion conservatoire et/ou la restauration des forêts alluviales du domaine public	Définition des orientations de gestion forestière Drome	○ ○	
Drôme	HAB 3	HAB 3.1*	Favoriser une gestion conservatoire et/ou la restauration des forêts alluviales du domaine public	Définition et caractérisation des types de peuplements Drome	○ ○	
Drôme	HAB 3	HAB 3.2*	Prendre en compte les habitats et espèces d'intérêt européen dans le Plan d'Action Rhône, et les dossiers d'entretien des aménagements concernés : concertation,...	Prendre en compte les habitats et espèces d'intérêt européen dans le Plan d'Action Rhône, et les dossiers d'entretien des aménagements concernés : concertation,...	● ○	concertation engagée avec CNR sur la gestion des espaces d'intérêt communautaire
Drôme	HAB 4	HAB 4.1*	Mener une politique de gestion conventionnelle des prairies alluviales (ou d'acquisition si opportunités)	Mener une politique de gestion conventionnelle des prairies alluviales (ou d'acquisition si opportunités) Drome	● ○	contacts en cours pour convention de gestion avec les propriétaires privés. Convention signées avec propriétaires publiques
Drôme	HAB 4	HAB 4.2*	Mettre en place une gestion conservatoire des prairies alluviales basée sur un entretien extensif	Entretien mécanique de 9 ha Drome	● ●	restauration et entretien de 8 ha, en projet 2 ha supplémentaires en 2005
Drôme	HAB 5	HAB 5.1	Mener des actions de restauration physique des annexes hydrauliques	Recreusement du marais de Printegarde (0,5 ha)	● ○	plan de gestion fait en 99, prog travaux 2005
Drôme	HAB 5	HAB 5.1	Mener des actions de restauration physique des annexes hydrauliques	Restauration des îlons de l'embouchure Drome	● ○	Action reprise dans gestion de la ZPS Printegarde, Etude de faisabilité réalisée (CNR)
Drôme	HAB 5	HAB 5.3	Améliorer la qualité des rejets dégradants et déplacer les points de rejet situés dans les annexes hydrauliques	Déplacement du rejet de la station d'épuration d'AllexGrâne (canal des moulins)	● ●	réalisation hors démarche N 2000
Drôme	HYD 5	HYD 5.1*	Mise en œuvre des actions préconisées par le SAGE Drôme : Aménagements (Trois Vernes, maillages réseau d'irrigation, seuil des Pues...) - Mise en place d'une gestion de crise - Gel du développement de l'irrigation (tant qu'il n'y a pas de nouvelle ressource)	Mise en œuvre des actions préconisées par le SAGE Drôme : Aménagements, Mise en place d'une gestion de crise, Gel du développement de l'irrigation	● ○	seuil des pues, surf irrigue gelées, maillage amélioré, abandon 3 vernes
Drôme	HYD 6	HYD 6.1*	Mise en œuvre des actions préconisées par le SAGE Drôme :	Opérations de restauration de l'équilibre des cours d'eau, Limiter les prélèvements d'alluvions, Éviter l'édification de nouveau barrages, Tenter la restauration d'un potentiel de recharge	● ○	tranchée de redynamisation dans la RN
Drôme	HYD 6	HYD 6.2	Conserver des zones de divagation dans les ramières	surveiller l'évolution des ligneux dans le lit mineur, limiter les opérations de protection des berges dans les zones de ramières	● ○	suivi habitats pionniers
Drôme	HYD 6	HYD 6.3	Mettre en place un suivi des lignes d'eau dans les secteurs sensibles (exhaussement, incision) : pour déterminer l'évolution à moyen terme et les actions de gestion des débits solides	Mettre en place un suivi des lignes d'eau dans les secteurs sensibles (exhaussement, incision) : pour déterminer l'évolution à moyen terme et les actions de gestion des débits solides Drome	● ○	relevés topo
Platière	HAB 3	HAB 3.1*	Favoriser une gestion conservatoire et/ou la restauration des forêts alluviales du domaine public	Définition des orientations de gestion forestière Platiere	● ○	propositions de gestion 8,4 ha
Platière	HAB 3	HAB 3.1*	Favoriser une gestion conservatoire et/ou la restauration des forêts alluviales du domaine public	Définition et caractérisation des types de peuplements Platiere	● ○	diagnostic sud sablons 8.4 ha

NIVEAU DE REALISATION DES PROPOSITIONS DU DOCOB

Bilan de la mise en oeuvre

pSIC	Code Objectif	CODE action	Actions	MESURES	REALISATION	DETAIL DES REALISATIONS
Platière	HAB 3	HAB 3.2*	Prendre en compte les habitats et espèces d'intérêt européen dans le Plan d'Action Rhône, et les dossiers d'entretien des aménagements concernés : concertation,...	Prendre en compte les habitats et espèces d'intérêt européen dans le Plan d'Action Rhône, et les dossiers d'entretien des aménagements concernés : concertation,.... Platiere	●○	concertation engagée avec CNR sur la gestion des espaces d'intérêt communautaire
Platière	HAB 4	HAB 4.1*	Mener une politique de gestion conventionnelle des prairies alluviales (ou d'acquisition si opportunités)	Mener une politique de gestion conventionnelle des prairies alluviales (ou d'acquisition si opportunités) Platiere	●●	contacts engagés avec les propriétaires, problèmes de mauvaises adresses cadastre
Platière	HAB 4	HAB 4.2*	Mettre en place une gestion conservatoire des prairies alluviales basée sur un entretien extensif	Entretien mécanique de 3,5 ha Platiere	●○	1 ha rotissots + 1 ha les Iles
Platière	HAB 4	HAB 4.2*	Mettre en place une gestion conservatoire des prairies alluviales basée sur un entretien extensif	Mise en place de pâturage sur 2 unités de gestion de ~ 6 hectares	●●	1 enclos 6,6 ha + 1 enclos 4,9 ha
Platière	HAB 5	HAB 5.1	Mener des actions de restauration physique des annexes hydrauliques	Restauration de 4 îlons Platiere	●○	2 îlons restaurées en 2004
Platière	HAB 5	HAB 5.3	Améliorer la qualité des rejets dégradants et déplacer les points de rejet situés dans les annexes hydrauliques	Coordination et diagnostic, concertation locale Platiere	○○	
Platière	HAB 5	HAB 5.3	Améliorer la qualité des rejets dégradants et déplacer les points de rejet situés dans les annexes hydrauliques	déplacement du rejet d'eaux pluviales du SIGEARPE	○○	
Platière	HAB 5	HAB 5.3	Améliorer la qualité des rejets dégradants et déplacer les points de rejet situés dans les annexes hydrauliques	déplacement du rejet de la station d'épuration de Limony	○○	
Platière	HYD 2	HYD 2.1*	Mise en place d'une gestion concertée de la ressource en eau (prélèvements industriels, AEP, débit réservé du vieux-Rhône)	Mise en place d'une gestion concertée de la ressource en eau (prélèvements industriels, AEP, débit réservé du vieuxRhône)	●○	demarche Syndicat Plan Dec Rhone : soutien création syndicat
Platière	HYD 3	HYD 3.1*	Optimisation du débit réservé du Rhône court-circuité de Péage de Roussillon	Optimisation du débit réservé du Rhône courtcircuité de Péage de Roussillon	●○	demarche Syndicat Plan Dec Rhone : soutien création syndicat
Platière	HYD 4	HYD 4.1	Engager une étude paysagère pour imaginer une meilleure intégration des aménagements dans le site	Engager une étude paysagère pour imaginer une meilleure intégration des aménagements dans le site	○○	

NIVEAU DE REALISATION DES PROPOSITIONS DU DOCOB

Bilan de la mise en oeuvre

pSIC	Code Objectif	CODE action	Actions	MESURES	REALISATION	DETAIL DES REALISATIONS
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.1*	Favoriser une gestion conservatoire et/ou la restauration des forêts alluviales du domaine public	Définition des orientations de gestion forestière Roussette	●○	propositions de gestion 23 ha
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.1*	Favoriser une gestion conservatoire et/ou la restauration des forêts alluviales du domaine public	Définition et caractérisation des types de peuplements Roussette	●○	diagnostic sylvicole Ile de la Roussette 23 ha
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.2*	Prendre en compte les habitats et espèces d'intérêt européen dans le Plan d'Action Rhône, et les dossiers d'entretien des aménagements concernés : concertation,...	Prendre en compte les habitats et espèces d'intérêt européen dans le Plan d'Action Rhône, et les dossiers d'entretien des aménagements concernés : concertation,.... Roussette	●○	concertation engagée avec CNR sur la gestion des espaces d'intérêt communautaire
Rhône aval	HAB 4	HAB 4.1*	Mener une politique de gestion conventionnelle des prairies alluviales (ou d'acquisition si opportunités)	Mener une politique de gestion conventionnelle des prairies alluviales (ou d'acquisition si opportunités) Roussette	●●	contacts réalisés avec le propriétaire (domaine concédé CNR)
Rhône aval	HAB 4	HAB 4.2*	Mettre en place une gestion conservatoire des prairies alluviales basée sur un entretien extensif	Entretien mécanique de 3 ha Roussette	●○	débroussaillage puis fauche annuelle 2 ha
Rhône aval	HAB 5	HAB 5.1	Mener des actions de restauration physique des annexes hydrauliques	ouverture amont lône de la Roussette	●●	réalisation indépendante par la CNR, projet restauration plan décennal
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.1*	Favoriser une gestion conservatoire et/ou la restauration des forêts alluviales du domaine public	Définition des orientations de gestion forestière Petits Robins	○○	
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.1*	Favoriser une gestion conservatoire et/ou la restauration des forêts alluviales du domaine public	Définition et caractérisation des types de peuplements Petits Robins	○○	
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.2*	Prendre en compte les habitats et espèces d'intérêt européen dans le Plan d'Action Rhône, et les dossiers d'entretien des aménagements concernés : concertation,...	Prendre en compte les habitats et espèces d'intérêt européen dans le Plan d'Action Rhône, et les dossiers d'entretien des aménagements concernés : concertation,.... Petits Robins	●○	concertation engagée avec CNR sur la gestion des espaces d'intérêt communautaire
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.1*	Favoriser une gestion conservatoire et/ou la restauration des forêts alluviales du domaine public	Définition des orientations de gestion forestière Donzere	○○	
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.1*	Favoriser une gestion conservatoire et/ou la restauration des forêts alluviales du domaine public	Définition et caractérisation des types de peuplements Donzere	●○	démarche test proposée à la CNR sur Ile des Dames (Bourg St Andéol), non suivie de réalisation
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.2*	Prendre en compte les habitats et espèces d'intérêt européen dans le Plan d'Action Rhône, et les dossiers d'entretien des aménagements concernés : concertation,...	Prendre en compte les habitats et espèces d'intérêt européen dans le Plan d'Action Rhône, et les dossiers d'entretien des aménagements concernés : concertation,....Donzère	●○	concertation engagée avec CNR sur la gestion des espaces d'intérêt communautaire
Rhône aval	HAB 4	HAB 4.1*	Mener une politique de gestion conventionnelle des prairies alluviales (ou d'acquisition si opportunités)	Mener une politique de gestion conventionnelle des prairies alluviales (ou d'acquisition si opportunités) Donzere	●●	contacts réalisés avec les propriétaires
Rhône aval	HAB 4	HAB 4.2*	Mettre en place une gestion conservatoire des prairies alluviales basée sur un entretien extensif	Entretien mécanique de 9 ha Donzere	○○	pas d'engagement pour la gestion de la part des propriétaires
Rhône aval	HAB 5	HAB 5.1	Mener des actions de restauration physique des annexes hydrauliques	curage lône de "Dion" et reconnexion avec lône de Malaubert	●●	réalisation indépendante par la CNR
Rhône aval	HAB 5	HAB 5.2	Mener une politique de conventionnement, ou à défaut, d'acquisition amiable de terrain en bordure immédiate de certaines lônes afin de restaurer une bande boisée	Mener une politique de conventionnement, ou à défaut, d'acquisition amiable de terrain en bordure immédiate de certaines lônes afin de restaurer une bande boisée Donzere	○○	
Rhône aval	HAB 5	HAB 5.3	Améliorer la qualité des rejets dégradants et déplacer les points de rejet situés dans les annexes hydrauliques	Coordination et diagnostic, concertation locale Donzere	○○	
Rhône aval	HYD 2	HYD 2.3*	Engager une réflexion sur la réhabilitation du tronçon court-circuité	Engager une réflexion sur la réhabilitation du tronçon courtcircuité Donzere	●●	demarche Syndicat Plan Dec Rhone
Rhône aval	HYD 3	HYD 3.1*	Optimisation du débit réservé du Rhône court-circuité de Donzere	Optimisation du débit réservé du Rhône courtcircuité Donzere	○○	demarche Syndicat Plan Dec Rhone

NIVEAU DE REALISATION DES PROPOSITIONS DU DOCOB

Bilan de la mise en oeuvre

pSIC	Code Objectif	CODE action	Actions	MESURES	REALISATION	DETAIL DES REALISATIONS
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.1*	Favoriser une gestion conservatoire et/ou la restauration des forêts alluviales du domaine public	Définition des orientations de gestion forestière Petit Rhone	○○	
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.1*	Favoriser une gestion conservatoire et/ou la restauration des forêts alluviales du domaine public	Définition et caractérisation des types de peuplements Petit Rhone	○○	
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.3*	Elaborer un dossier d'entretien du Petit-Rhône prenant en compte les habitats et habitats d'espèces d'intérêt européen	Elaborer un dossier d'entretien du PetitRhône prenant en compte les habitats et habitats d'espèces d'intérêt européen	○○	
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.1*	Favoriser une gestion conservatoire et/ou la restauration des forêts alluviales du domaine public	Définition des orientations de gestion forestière Baix	○○	
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.1*	Favoriser une gestion conservatoire et/ou la restauration des forêts alluviales du domaine public	Définition et caractérisation des types de peuplements Baix	○○	
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.2*	Prendre en compte les habitats et espèces d'intérêt européen dans le Plan d'Action Rhône, et les dossiers d'entretien des aménagements concernés : concertation,...	Prendre en compte les habitats et espèces d'intérêt européen dans le Plan d'Action Rhône, et les dossiers d'entretien des aménagements concernés : concertation,.... Baix	●○	concertation engagée avec CNR sur la gestion des espaces d'intérêt communautaire
Rhône aval	HAB 5	HAB 5.1	Mener des actions de restauration physique des annexes hydrauliques	restauration îlône de Géronton, casiers de Saulce, îlône du Gouvernement Baix	○○	Veille réalisée temporairement sur les casiers de Saulce suite à assèchement dans l'été 2001
Rhône aval	HAB 5	HAB 5.2	Mener une politique de conventionnement, ou à défaut, d'acquisition amiable de terrain en bordure immédiate de certaines îlones afin de restaurer une bande boisée	Mener une politique de conventionnement, ou à défaut, d'acquisition amiable de terrain en bordure immédiate de certaines îlones afin de restaurer une bande boisée Baix	○○	
Rhône aval	HAB 5	HAB 5.3	Améliorer la qualité des rejets dégradants et déplacer les points de rejet situés dans les annexes hydrauliques	Coordination et diagnostic, concertation locale Baix	●○	Rencontre avec LGRA pour rejet dans la Tessonne, rejet supprimé
Rhône aval	HAB 5	HAB 5.3	Améliorer la qualité des rejets dégradants et déplacer les points de rejet situés dans les annexes hydrauliques	Travaux de déplacement des rejets Baix	○○	
Rhône aval	HYD 2	HYD 2.2*	Engager l'étude globale de réhabilitation du tronçon court-circuité	Engager l'étude globale de réhabilitation du tronçon courtcircuité Baix	○○	
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.1*	Favoriser une gestion conservatoire et/ou la restauration des forêts alluviales du domaine public	Définition des orientations de gestion forestière St Vallier	○○	
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.1*	Favoriser une gestion conservatoire et/ou la restauration des forêts alluviales du domaine public	Définition et caractérisation des types de peuplements St Vallier	○○	
Rhône aval	HAB 3	HAB 3.2*	Prendre en compte les habitats et espèces d'intérêt européen dans le Plan d'Action Rhône, et les dossiers d'entretien des aménagements concernés : concertation,...	Prendre en compte les habitats et espèces d'intérêt européen dans le Plan d'Action Rhône, et les dossiers d'entretien des aménagements concernés : concertation,.... St Vallier	●○	concertation engagée avec CNR sur la gestion des espaces d'intérêt communautaire

NIVEAU DE REALISATION DES PROPOSITIONS DU DOCOB

Bilan de la mise en oeuvre

pSIC	Code Objectif	CODE action	Actions	MESURES	REALISATION	DETAIL DES REALISATIONS
Roubion	HAB 4	HAB 4.1*	Mener une politique de gestion conventionnelle des prairies alluviales (ou d'acquisition si opportunités)	Mener une politique de gestion conventionnelle des prairies alluviales (ou d'acquisition si opportunités) Roubion	●●	contacts réalisés avec les propriétaires des prairies
Roubion	HAB 4	HAB 4.2*	Mettre en place une gestion conservatoire des prairies alluviales basée sur un entretien extensif	Entretien mécanique de ~ 7 ha Roubion	●○	1 contrat mise en place pour 2 ha gérés, 1 projet de contrat en cours pour 2 ha supplémentaires
Roubion	HAB 5	HAB 5.3	Améliorer la qualité des rejets dégradants et déplacer les points de rejet situés dans les annexes hydrauliques	Améliorer la qualité des rejets dégradants et déplacer les points de rejet situés dans les annexes hydrauliques	?	
Roubion	HAB 5	HAB 5.4	Améliorer la connaissance et la protection des freydières	Mener une étude spécifique sur les freydières (qualité, menaces...)	○○	
Roubion	HAB 5	HAB 5.4	Améliorer la connaissance et la protection des freydières	Mettre en place un suivi des freydières (pompages à proximité...) Roubion	○○	
Roubion	HAB 5	HAB 5.5	Favoriser l'augmentation des débits d'étiages	Favoriser l'augmentation des débits d'étiages	?	
Roubion	HYD 5	HYD 5.2*	Favoriser l'irrigation de la plaine de Marsanne à partir du Rhône pour soulager la nappe du Roubion	Favoriser l'irrigation de la plaine de Marsanne à partir du Rhône pour soulager la nappe du Roubion	●●	réalisation hors démarche N 2000
Roubion	HYD 6	HYD 6.2	Conserver des zones de divagation dans les ramières	Acquisition -renaturation de terrains cultivés en bordure immédiate de la rivière afin de restaurer la ramière	?	
Roubion	HYD 6	HYD 6.2	Conserver des zones de divagation dans les ramières	favoriser une gestion sectorisée de la végétation des grèves et des embâcles	?	
Roubion	HYD 6	HYD 6.2	Conserver des zones de divagation dans les ramières	limitation des protections aux points sensibles en favorisant les techniques végétales	?	
Roubion	HYD 6	HYD 6.3	Mettre en place un suivi des lignes d'eau dans les secteurs sensibles (exhaussement, incision) : pour déterminer l'évolution à moyen terme et les actions de gestion des débits solides	Mettre en place un suivi des lignes d'eau dans les secteurs sensibles (exhaussement, incision) : pour déterminer l'évolution à moyen terme et les actions de gestion des débits solides Roubion	?	

NIVEAU DE REALISATION DES PROPOSITIONS DU DOCOB

Bilan de la mise en oeuvre

pSIC	Code Objectif	CODE action	Actions	MESURES	REALISATION	DETAIL DES REALISATIONS
Tous	ADM	ADM 1	animation et coordination meo docob	animation et coordination mise en oeuvre docob	***	
Tous	COM 1	COM 1.1	Recenser l'ensemble des propriétaires	achat fonds cadastraux pour localisation et cartographie	●●	Ajustement des limites du site au niveau cadastral - Mise à jour partielle de la cartographie des habitats à l'échelle cadastrale (habitats de prairies, site I33 partiel)
Tous	COM 1	COM 1.1	Recenser l'ensemble des propriétaires	consultation cadastre, traitement des données et cartographie, estimation de 350 parcelles pour 100 hectares, soit ~ 6900 parcelles sur 1975 ha de privé sur le site	●●	3134 parcelles identifiées comm incluses en totalité ou partie dans le site
Tous	COM 1	COM 1.2	Campagne d'information des propriétaires	courriers personnels aux propriétaires : hypothèse pour 2000 propriétaires	●●	1 555 propriétaires identifiés et contactés par courrier, dont 399 dont l'adresse est erronée
Tous	COM 1	COM 1.2	Campagne d'information des propriétaires	Développement d'outils de communication : site web, bulletin d'info, panneaux...	***	mise en place d'un site Internet, édition d'un bulletin annuel à 3000 exemplaires, installation de panneaux d'information sur les parcelles gérées (prairies, placettes forestières...)
Tous	COM 1	COM 1.2	Campagne d'information des propriétaires	diffusion dans bulletins municipaux ou journaux	●○	présentation de natura 2000 et du site MVR
Tous	COM 1	COM 1.2	Campagne d'information des propriétaires	réunions locales : 1 par commune, (+ réunions thématiques ?)	●○	
Tous	COM 1	COM 1.3	Engager des contacts avec les propriétaires	Engager des contacts avec les propriétaires	●○	
Tous	COM 2	COM 2.1	Favoriser la mise en place d'équipements d'accueil et de découverte ou l'utilisation et l'amélioration de ceux existant	aménagement des supports existants : Ramières, Platière, la Roussette (?)	●○	Equipement site ENS Platière, Evolution de la maison de la réserve des Ramières
Tous	COM 2	COM 2.1	Mettre en œuvre une politique cohérente de mise en valeur des sites	animation auprès des collectivités et associations	○○	
Tous	COM 2	COM 2.1	Favoriser la mise en place d'équipements d'accueil et de découverte ou l'utilisation et l'amélioration de ceux existant	conception et réalisation de produits pédagogiques (sentiers découverte, panneaux...) : Roubion (3), Donzère (1), Baix (1), Embouchure Drôme (1)	○○	
Tous	COM 2	COM 2.1	Mettre en œuvre une politique cohérente de mise en valeur des sites	réalisation d'un guide de découverte du patrimoine de la moyenne vallée du Rhône	○○	
Tous	HAB 1	HAB 1.1*	Sensibiliser à l'intérêt des méthodes de sylviculture traditionnelle	travail de conception, animation, relations avec propriétaires	●●	2 rencontres terrains Platière + 1 rencontre Pierrelatte + contacts tél
Tous	HAB 1	HAB 1.1*	Sensibiliser à l'intérêt des méthodes de sylviculture traditionnelle	travaux d'installation des placettes de démonstration	●●	installation de 3 placettes
Tous	HAB 1	HAB 1.2*	Guide de sylviculture des forêts alluviales	Conception guide de gestion des forêts alluviales	●●	
Tous	HAB 1	HAB 1.2*	Guide de sylviculture des forêts alluviales	Édition guide gestion des forêts alluviales	●●	diffusion de 3000 ex du guide aux propriétaires, partenaires, formations forestières...
Tous	HAB 2	HAB 2.1*	Aide à la décision : hypothèse pour 300 ha, 100 diagnostics	Aide à la décision : hypothèse pour 300 ha, 100 diagnostics	●○	48 diagnostics réalisés, 26 ha (6,12 ha en 2003, 20 en 2004)
Tous	HAB 2	HAB 2.2*	Prime sylvio-environnementale : hypothèse pour 300 hectares traités	Prime sylvio-environnementale : hypothèse pour 300 hectares traités	●○	
Tous	HAB 2	HAB 2.3*	Favoriser une gestion conservatoire et /ou la restauration des forêts alluviales privées des acteurs publics	Définition des orientations de gestion des forêts d'acteurs publics	●○	24,2 ha
Tous	HAB 2	HAB 2.3*	Favoriser une gestion conservatoire et /ou la restauration des forêts alluviales privées des acteurs publics	Définition et caractérisation des types de peuplements : hypothèse 100 ha traités	●○	Diagnostic SIAEP, Mairie Salaise, Sablons, Conseil Général 38 : 24,2 ha

NIVEAU DE REALISATION DES PROPOSITIONS DU DOCOB

Bilan de la mise en oeuvre

pSIC	Code Objectif	CODE action	Actions	MESURES	REALISATION	DETAIL DES REALISATIONS
Tous	HAB 2	HAB 2.4*	Acquisition amiable de forêt alluviale	Acquisition amiable de forêt alluviale (hypothèse de départ : 10 ha Platière, 15 ha Drôme, 20 ha Donzère)	○○	
Tous	HYD 1	HYD 1.1	Aménager les obstacles existants ou à venir qui limitent les déplacements des espèces aquatiques	Aménagement d'une passe à poissons au seuil Roubion autoroute A7	○○	réalisation prévue en mesure compensatoire de déviation Sauzet - Avancement ??
Tous	HYD 1	HYD 1.1	Aménager les obstacles existants ou à venir qui limitent les déplacements des espèces aquatiques	Amélioration du fonctionnement de la passe du barrage de Saint Montan	○○	
Tous	HYD 1	HYD 1.1	Aménager les obstacles existants ou à venir qui limitent les déplacements des espèces aquatiques	Aménagement d'une passe à poissons au seuil de Peyraud	○○	report démarche Plan décennal
Tous	HYD 1	HYD 1.1	Aménager les obstacles existants ou à venir qui limitent les déplacements des espèces aquatiques	Etude de faisabilité amélioration du seuil à l'embouchure de la Drôme	●●	Etude réalisée Life Apron
Tous	POL 1	POL 1.1	Mener une politique d'harmonisation des documents d'urbanisme	Intégration des forêts alluviales (hors domaine public fluvial) en Espaces Classés des POS, à défaut, en zone ND	?	
Tous	POL 1	POL 1.2	Prendre en compte le site Natura 2000 dans les documents de planification et de gestion existants et à venir	Prendre en compte le site Natura 2000 dans les documents de planification et de gestion existants et à venir	?	
Tous	POL 1	POL 1.3	Favoriser une politique des service de l'état en faveur des habitats naturels : aides populiculture, défrichements...	Favoriser une politique des service de l'état en faveur des habitats naturels :aides populiculture, défrichements...	?	
Tous	SUIV 1	SUIV 1.1	Améliorer les connaissances sur l'état actuel des populations d'espèces aquatiques : poissons, odonates	amélioration connaissances autres espèces annexe II (réparti sur 3 ans)	●○	pêches électriques Drôme, Platière
Tous	SUIV 1	SUIV 1.1	Améliorer les connaissances sur l'état actuel des populations d'espèces aquatiques : poissons, odonates	amélioration connaissances, localisation populations Aloses (réparti sur 2 ans)	●●	
Tous	SUIV 1	SUIV 1.1	Améliorer les connaissances sur l'état actuel des populations d'espèces aquatiques : poissons, odonates	Évaluation des populations d'odonates Annexe II	●●	état initial sites à C.mercuriale + recherche G.graslinii, O.curtisii
Tous	SUIV 1	SUIV 1.1	Améliorer les connaissances sur l'état actuel des populations d'espèces aquatiques : poissons, odonates	programme de recherche Lamproies	○○	
Tous	SUIV 1	SUIV 1.2*	Mettre en place un suivi à échéance régulière des habitats naturels	Photointerprétation (+ achat photo récentes)	○○	
Tous	SUIV 1	SUIV 1.2*	Mettre en place un suivi à échéance régulière des habitats naturels	Relevés de terrains	○○	
Tous	SUIV 1	SUIV 1.2*	Mettre en place un suivi à échéance régulière des habitats naturels	Traitement des données et interprétation	○○	
Tous	SUIV 1	SUIV 1.3	Mettre en œuvre des protocoles de suivi à long terme des habitats d'espèces annexe II	Suivi des populations d'espèces d'insectes	○○	
Tous	SUIV 1	SUIV 1.3	Mettre en œuvre des protocoles de suivi à long terme des habitats d'espèces annexe II	Suivi des populations d'espèces de poissons	○○	
Tous	SUIV 1	SUIV 1.3	Mettre en œuvre des protocoles de suivi à long terme des habitats d'espèces annexe II	Suivi des populations de Castor	●○	fait sur sites Platière et Drôme
Tous	SUIV 1	SUIV 1.4	Evaluation et révision du document d'objectifs	Evaluation et révision du document d'objectifs	●○	

Mise en oeuvre du document d'objectifs MESURES DE GESTION DES HABITATS NATURELS

décembre 2004



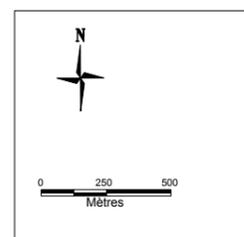
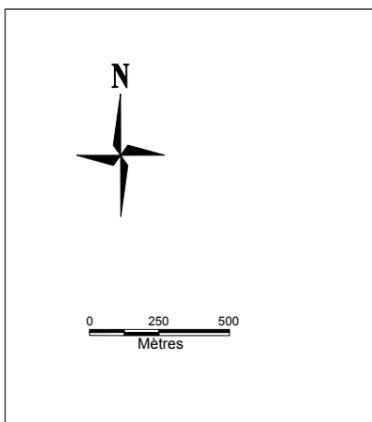
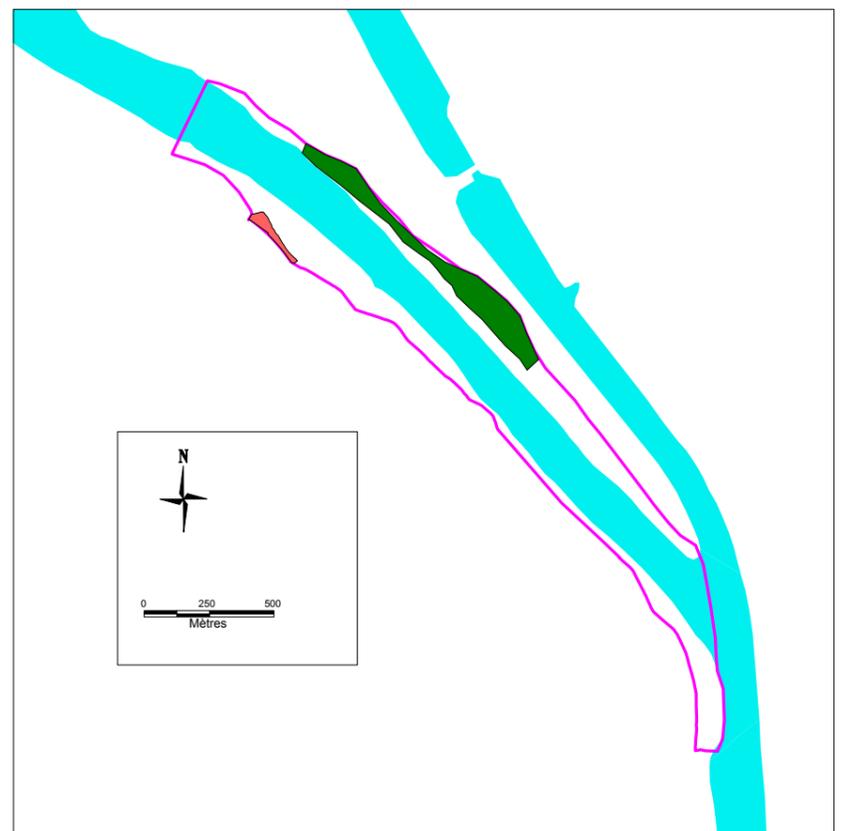
Milieus alluviaux de l'Ile de la Platière (FR 820 1749)



Mesures de gestion

-  contrat Natura 2000
-  CTE
-  culture agri-envir féruque
-  diagnostic sylvicole
-  Entretien prairie
-  gestion conservatoire forêt
-  gestion sylvicole suite à diagnostic
-  placette gestion forêt
-  placette regeneration Saluaie
-  restauration lône

Secteur sud de Sablons



Mise en oeuvre du document d'objectifs
MESURES DE GESTION DES HABITATS NATURELS

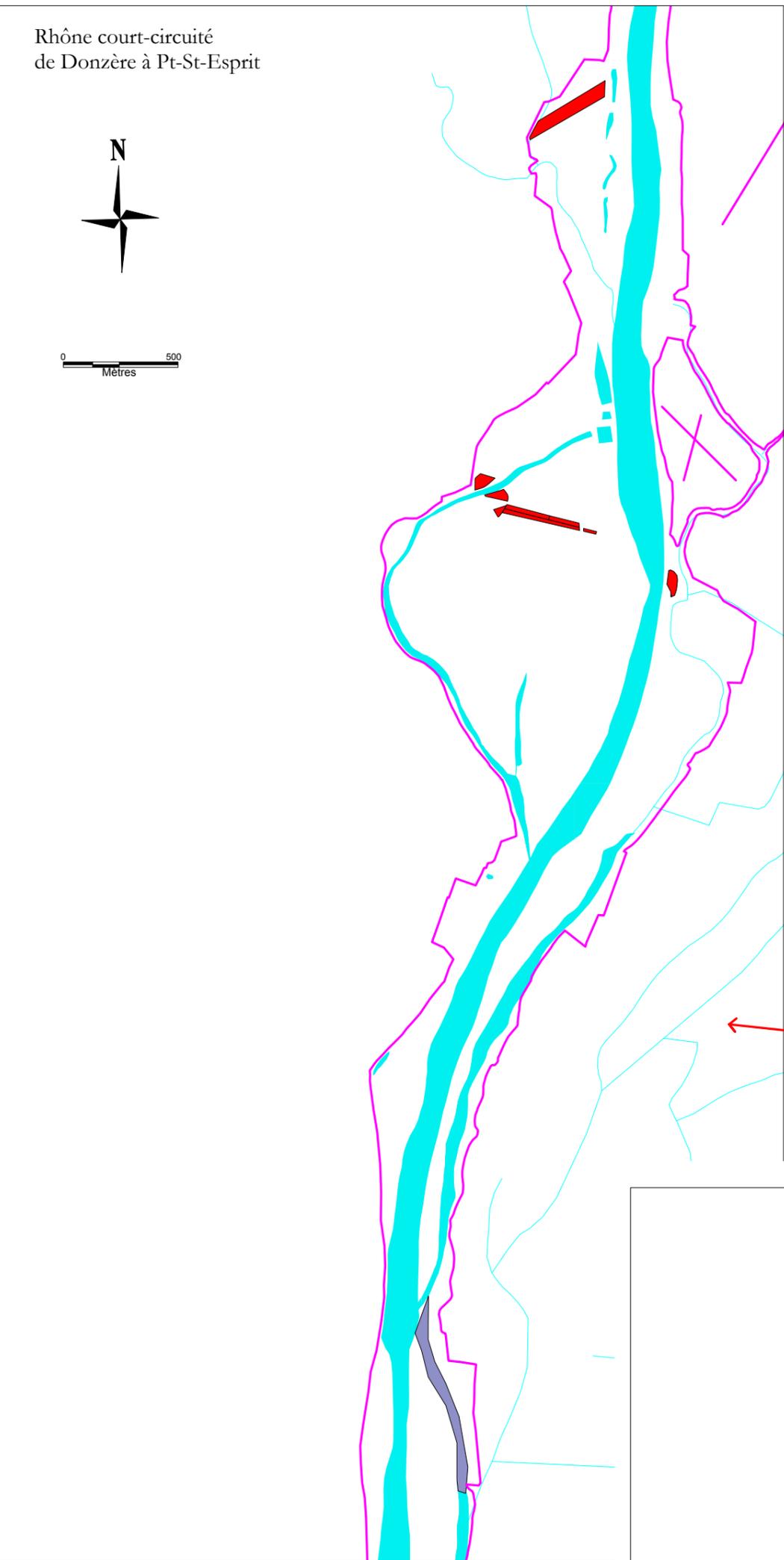
décembre 2004



Rhône court-circuité
de Donzère à Pt-St-Esprit



0 500
Mètres



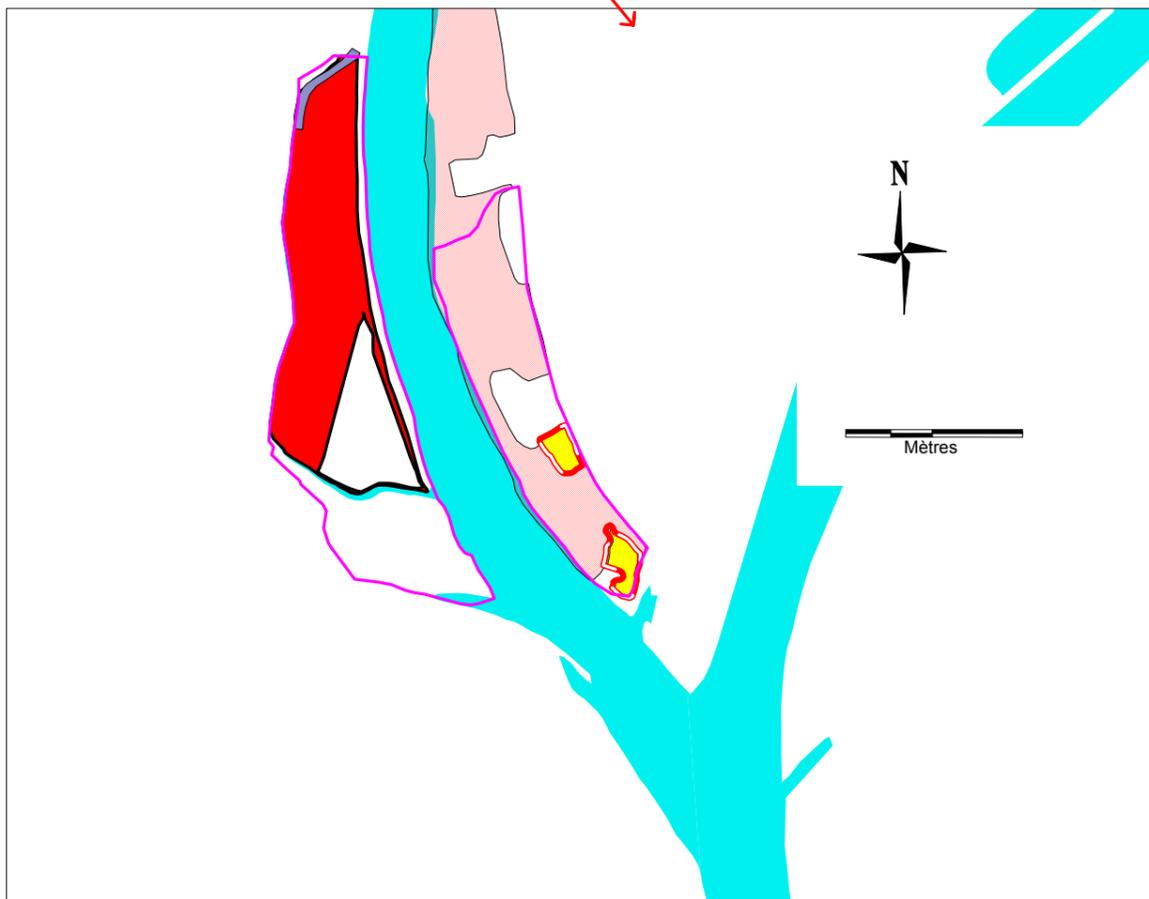
**Milieux alluviaux
du Rhône aval
(FR 820 1677)**

Mesures de gestion

-  Contrat Natura 2000
-  Diagnostic sylvicole
-  Diagnostic sylvicole en cours
-  Entretien prairie
-  Restauration île



Iles de la Roussette



Mise en oeuvre du document d'objectifs
MESURES DE GESTION DES HABITATS NATURELS

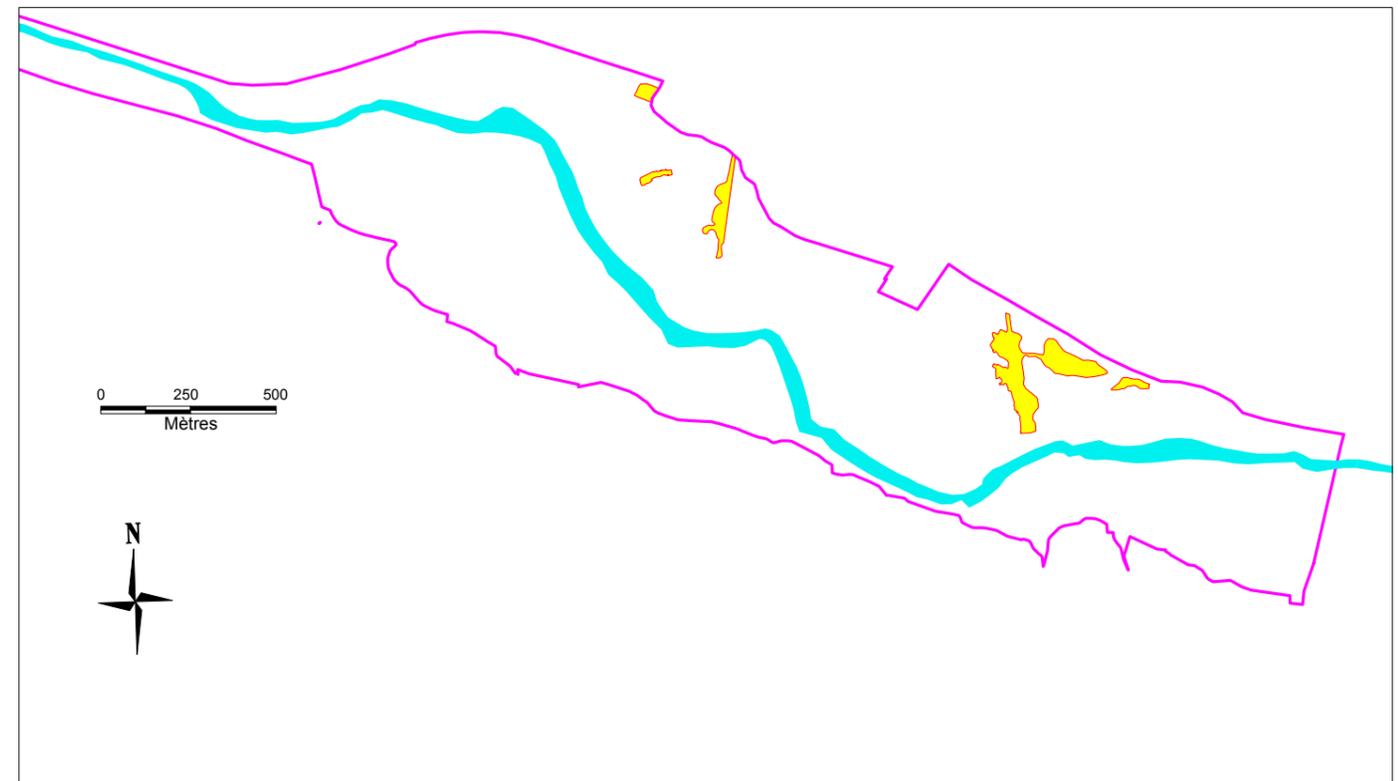
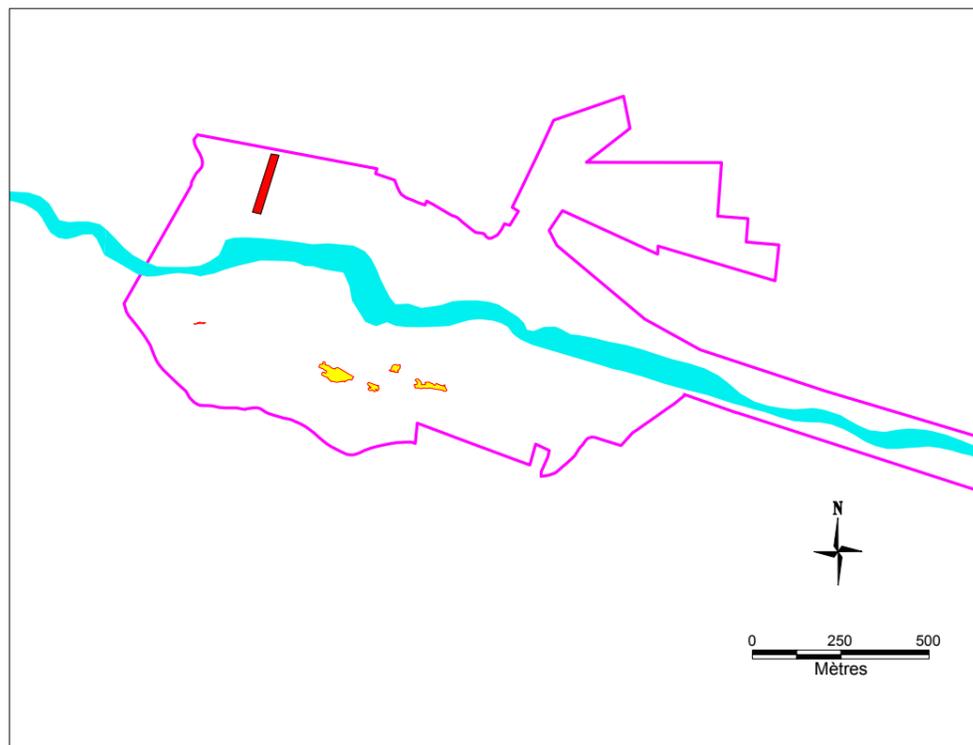
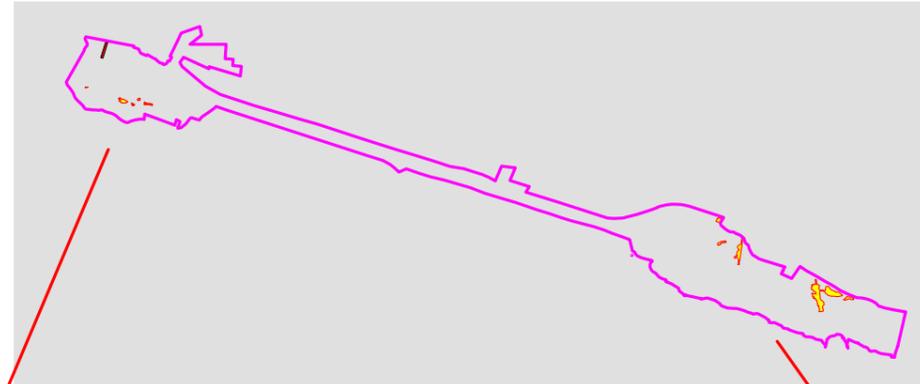
décembre 2004



Basse vallée de la Drôme
(FR 820 1678)

Mesures de gestion

-  Diagnostic sylvicole
-  Entretien prairie



Mise en oeuvre du document d'objectifs
MESURES DE GESTION DES HABITATS NATURELS

décembre 2004



Basse vallée du Roubion
(FR 820 1679)



Mesures de gestion

-  contrat Natura 2000
-  diagnostic sylvicole
-  Entretien prairie

